



Département des transports, de l'équipement et de l'environnement

Departement für Verkehr, Bau und Umwelt

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

**Ecole de commerce et de  
culture générale à Sierre  
Pose de la première pierre**

**22 | 03 | 2016**



**PRESSE**



Présidence du Conseil d'Etat

Information (IVS)

Präsidium des Staatsrates

Information (IVS)

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

## INVITATION POUR LES MEDIAS

15 mars 2016

### **Ecole de commerce et de culture générale à Sierre Pose de la première pierre**

Madame, Monsieur,

Le chantier pour la construction du nouveau bâtiment d'Ecole de commerce et de culture générale (ECCG), intégrant des locaux d'enseignement pour la HES-SO Valais/Wallis, est actuellement en phase de transition entre son statut de conception et celui de réalisation. En effet, c'est en automne 2015 que les travaux préparatoires ont commencé sur le site. Le lancement concret du chantier de construction débutera dans les semaines à venir.

Le président du Conseil d'Etat **Jacques Melly**, chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement, a le plaisir de vous convier à la cérémonie officielle de « pose de la première pierre »

**mardi 22 mars 2016, à 10.15 heures  
sur le site de la nouvelle ECCG à Sierre**

Il sera accompagné du conseiller d'Etat **Oskar Freysinger**, chef du Département de la formation et de la sécurité et **François Genoud**, président de la Ville de Sierre.

La partie officielle sera suivie d'un apéritif. Le lieu de rendez-vous se situe à la route de la Monderèche à Sierre, sous le chantier du Complexe Sud (cf. programme et plan).

Une documentation vous sera remise sur place. Vous la trouverez également sur le site Internet [www.vs.ch](http://www.vs.ch) dans les rubriques habituelles.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

**André Mudry**  
Chef de l'information





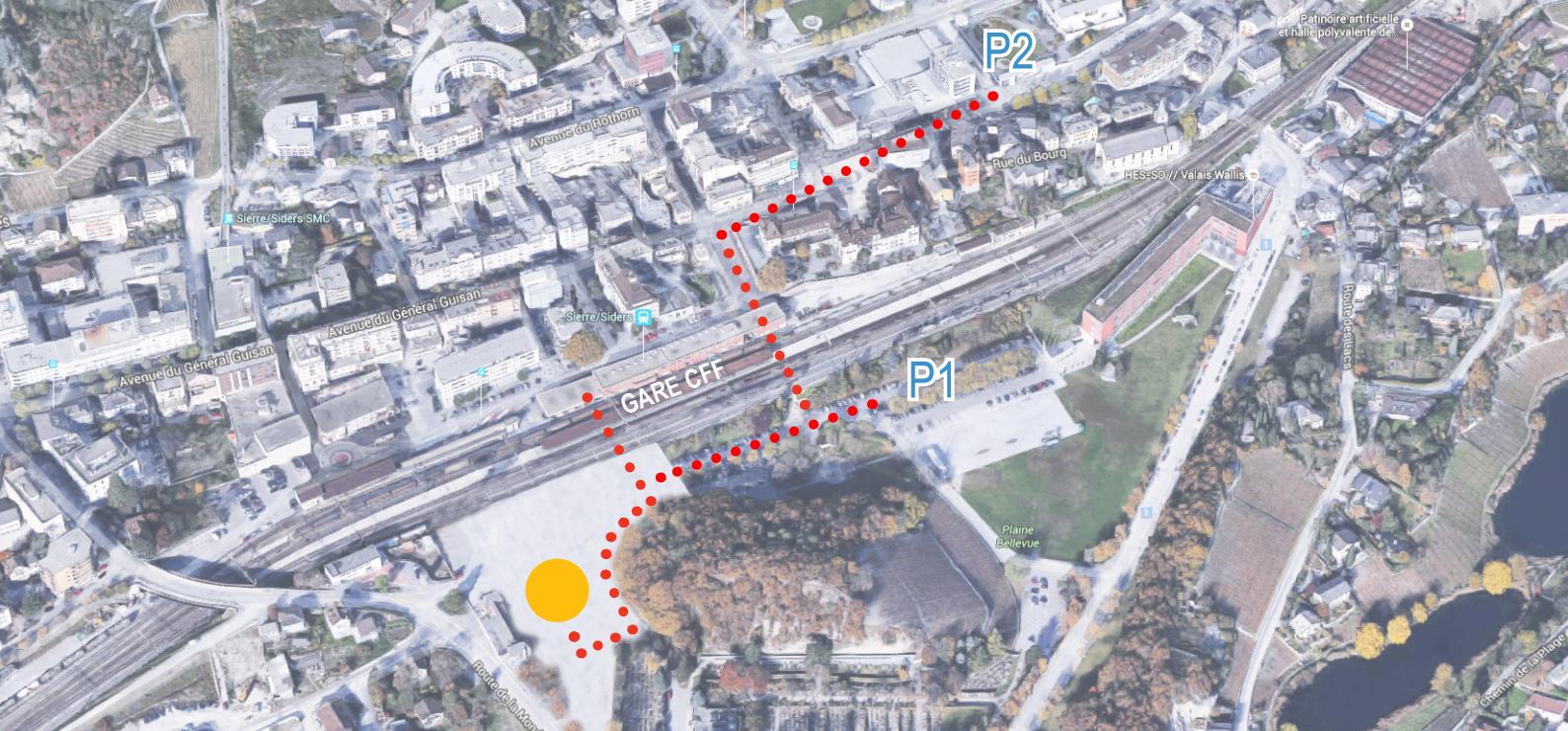
CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

# COMPLEXE GARE SUD

ECOLE DE COMMERCE ET DE CULTURE GENERALE / HES-SO / SALLE DE GYMNASTIQUE



**INVITATION  
PREMIERE PIERRE  
22.03.2016 à 10h15**



## PROGRAMME

- 10h15 Arrivée des invités  
10h30 Cérémonie  
- Accueil par M. Philippe Venetz, Architecte Cantonal  
- Allocution de M. François Genoud, Président de la Ville de Sierre  
- Allocution de M. Oskar Freysinger, Conseiller d'Etat, Chef du DFS  
- Allocution de M. Jacques Melly, Président du Conseil d'Etat, Chef du DTEE  
- Pose de la 1ère pierre  
11h00 Apéritif

## SITUATION ET ACCES

L'accès au chantier se fera par la sortie sud du passage sous-voies CFF. Possibilité de se garer sur le parking de la plaine Bellevue P1 ou au parking de l'Europe P2.

Ecole de commerce et de culture générale, HES-SO, salle de gymnastique  
Route de la Monderèche  
3960 Sierre



Présidence du Conseil d'Etat

Information (IVS)

Präsidium des Staatsrates

Information (IVS)

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

## COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

22 mars 2016

### **Ecole de commerce et de culture générale à Sierre Pose de la première pierre**

**(IVS).- Une manifestation a marqué ce jour la pose de la première pierre pour la construction d'un nouveau bâtiment d'Ecole de commerce et de culture générale (ECCG), intégrant des locaux d'enseignement pour la HES-SO Valais/Wallis à Sierre.**

Le conseiller d'Etat Jacques Melly, chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement (DTEE) accompagné du conseiller d'Etat Oskar Freysinger, chef du département de la formation et de la sécurité et François Genoud, président de la Ville de Sierre, a déposé un cylindre contenant des documents sur le projet architectural dans le radier du bâtiment. Les travaux préparatoires ont démarré en automne 2015 et le chantier devrait être achevé pour la rentrée scolaire d'août 2018.

Un crédit d'engagement de 46'750'000 francs avait été octroyé en juin 2014 par le Grand Conseil pour la réalisation de la nouvelle ECCG à Sierre. Le montant à charge du canton est de 33'800'000 francs après la prise en compte de la subvention de la commune de Sierre de 4'900'000 francs et du prélèvement du fonds pour la formation professionnelle de 8'050'000 francs.

A ce jour, l'ECCG de Sierre accueille plus que 400 élèves qui occupent le bâtiment historique, propriété de la Fondation des chanoines de St-Maurice, les locaux de l'ancienne école d'informatique à l'avenue Max Huber et la salle omnisports au Rossfeld, propriétés de la ville de Sierre.

Le nouveau bâtiment prévoit quarante salles de classe, deux mini auditoires, une salle de sport double, une cafeteria et des surfaces administratives pour les besoins de l'ECCG et de la HES-SO Valais/Wallis, filière « Travail social ». Le projet ECCG est étroitement lié à celui de la réalisation de la gare routière avec passerelle et parking de la ville de Sierre.

Au final, le nouveau bâtiment accueillera quelque 700 étudiants-apprentis.

#### **Personnes de contact :**

**Le conseiller d'Etat Jacques Melly, chef du DTEE – 027 606 33 00**

**Le conseiller d'Etat Oskar Freysinger – chef du DFS – 027 606 40 05**

**Philippe Venetz, architecte cantonal – 027 606 38 00**



## **Décision**

**concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour la construction d'un nouveau bâtiment d'Ecole de commerce et de culture générale à Sierre, intégrant des locaux d'enseignement pour la HES-SO Valais/Wallis**

du 13 juin 2014

---

### ***Le Grand Conseil du canton du Valais***

vu les articles 31 alinéa 3 et 42 de la Constitution cantonale;

vu l'article 96 de la loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle du 13 juin 2008;

vu la loi concernant l'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics du 8 mai 2003 et l'ordonnance sur les marchés publics du 11 juin 2003;  
sur la proposition du Conseil d'Etat,

*décide:*

#### **Art. 1**

<sup>1</sup> La construction de l'Ecole de commerce et de culture générale à Sierre, intégrant des locaux d'enseignement pour la HES-SO Valais/Wallis, est approuvée.

<sup>2</sup> Le coût total du bâtiment s'élève à Fr. 46'750'000.—

<sup>3</sup> Ce montant se répartit de la manière suivante:

- |  |                  |
|--|------------------|
| <i>a)</i> 10 pour cent à la charge de la commune de Sierre         | Fr. 4'650'000.—  |
| <i>b)</i> options d'équipement à la charge de la commune de Sierre | Fr. 250'000.—    |
| <i>c)</i> à la charge du fonds pour la formation professionnelle   | Fr. 8'050'000.—  |
| <i>d)</i> le solde à la charge du canton                           | Fr. 33'800'000.— |

#### **Art. 2**

Le Conseil d'Etat est compétent pour octroyer les crédits complémentaires éventuels consécutifs au renchérissement du coût de construction déterminé par l'indice suisse des prix à la construction. Le devis des travaux est établi sur la base de l'indice suisse des prix de la construction d'octobre 2013.

#### **Art. 3**

<sup>1</sup> Le Conseil d'Etat, par le Département des transports, de l'équipement et de l'environnement et le Département de la formation et de la sécurité, est chargé de l'application de la présente décision.

<sup>2</sup> La présente décision portant sur une dépense extraordinaire unique supérieure à la limite fixée par l'article 31 alinéa 1 chiffre 3 de la Constitution cantonale est soumise au référendum facultatif.

Ainsi décidé en séance du Grand Conseil, à Sion, le 13 juin 2014.

Le président du Grand Conseil: **Grégoire Dussex**  
Le chef du Service parlementaire: **Claude Bumann**

# **Message accompagnant le projet de décision concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour la construction d'une nouvelle École de commerce et de culture générale, intégrant des locaux d'enseignement pour la HES-SO Valais/Wallis, à Sierre**

---

*Le Conseil d'Etat du Canton du Valais*

*au*

*Grand Conseil*

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Députés,

Le Conseil d'Etat a l'honneur de vous soumettre, ci-joint, le projet de décision se rapportant à l'octroi d'un crédit d'engagement pour la construction d'une nouvelle École de commerce et de culture générale (ECCG), intégrant des locaux d'enseignement pour la HES-SO Valais/Wallis, à Sierre.

## **Cadre général du projet**

Le 15 septembre 2010, le Conseil d'État approuvait le principe de construction d'une nouvelle ECCG à Sierre dans le secteur sud de la gare et un crédit d'études d'un montant de 1'100'000 francs était octroyé. Le Département de la formation et de la sécurité (DFS) et le Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA) ont donc entrepris les démarches en vue de la réalisation de ce nouveau bâtiment dont le but est d'offrir un cadre d'études adapté aux étudiants-apprentis fréquentant l'ECCG de Sierre et de répondre à la croissance des effectifs de la HES-SO.

La Commune, conformément à *l'article 3 de la loi fixant la contribution des communes du siège des collèges et établissements cantonaux du 12 novembre 1965*, doit fournir gratuitement le terrain qui sera cédé au canton. Cette cession sera enregistrée avant le début des travaux. L'emplacement proposé se situe au sud des voies CFF où se trouvent actuellement les anciennes caves Provins, aujourd'hui désaffectées, et dont la démolition sera assumée par la ville.

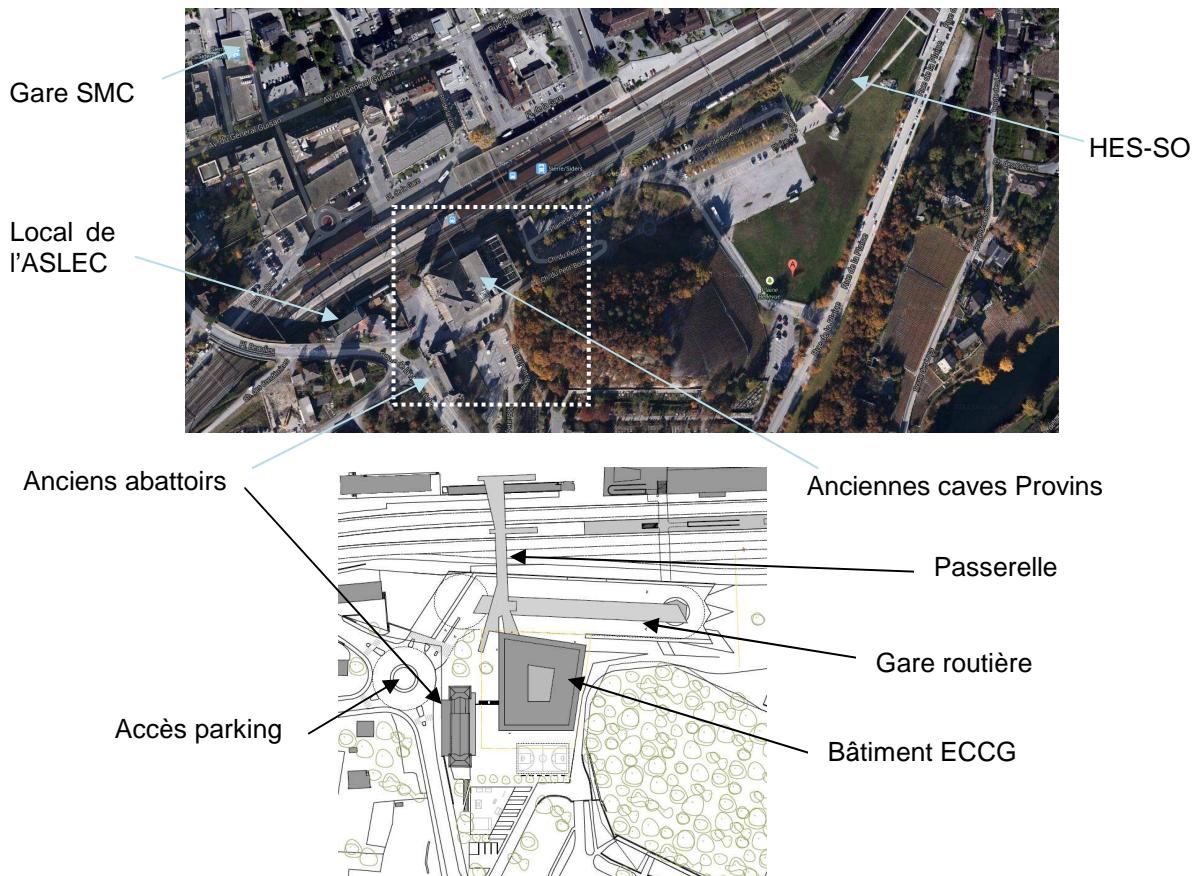
Le projet d'ECCG est étroitement lié à celui de réalisation de gare routière avec passerelle et parking au sud des voies CFF. Ce chantier sera conduit par la municipalité, en collaboration avec le service des routes, transports et cours d'eau et en coordination avec le chantier du bâtiment. Le conseil général se déterminera sur le crédit d'engagement y relatif le 26 février 2014. La passerelle, partie intégrante des deux projets, est en connexion directe avec l'avenue Général Guisan ; elle évite un détour aux piétons pour donner un accès facilité aux bus, à l'école et aux quais de la gare. La barrière des voies CFF est ainsi transformée en une interface urbaine efficace et conviviale. Ces réalisations annexes répondent aux besoins de la ville et de la région mais ne sont pas subventionnées par le DFS.<sup>1</sup>

Le bâtiment s'inscrit dans un concept urbanistique global, en particulier en lien avec l'offre de transports publics. De plus, la proximité du centre culturel des anciens abattoirs et du bâtiment de l'Association sierroise de loisirs et culture (ASLEC) l'insère dans un environnement urbain, connecté à la ville, à sa vie sociale et à ses commerces. Le projet est donc idéalement situé.

Cette interconnexion exige toutefois une coordination entre les réalisations de la gare routière et du parking, financées et conduites par la ville, ces dernières devant être achevées, pour des raisons évidentes de nuisances, avant que les étudiants-apprentis ne prennent possession des locaux.

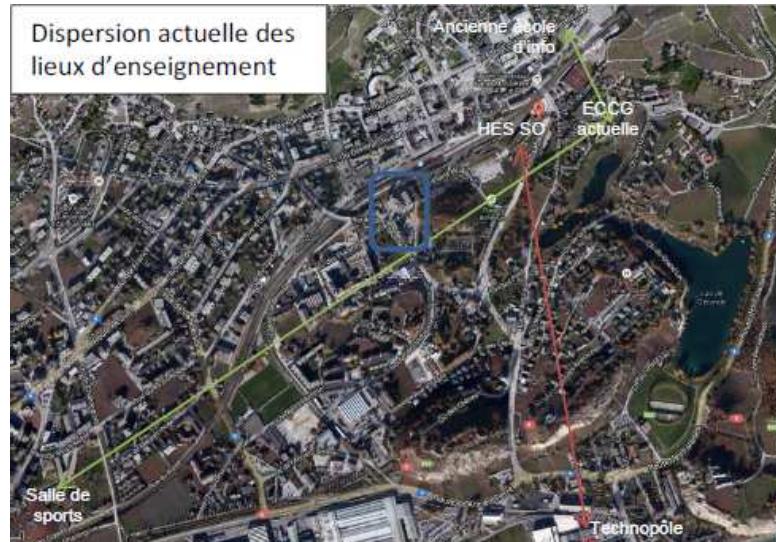
---

<sup>1</sup> Le coût de la passerelle est estimé à 4'065'000 fr, le DTEE a prévu de plafonner sa participation à 1'000'000 fr financés par le fonds RPLP. Pour la gare routière, l'État ne participe pas aux coûts d'investissement mais verse une indemnité aux frais de fonctionnement.



### Nécessité de la nouvelle construction

A ce jour, l'ECCG de Sierre accueille 411 élèves pour 20 classes qui occupent le bâtiment « historique »<sup>1</sup>, les locaux de l'ancienne école d'informatique à l'avenue Max Huber et la salle omnisports au Rossfeld<sup>2</sup>, distante de deux kilomètres du site principal. La vétusté des immeubles, la dispersion des lieux d'enseignement et les dimensions des salles de classe pèjorent les conditions d'enseignement. De plus, le site actuel n'offre pas de possibilités d'extension des infrastructures existantes comme la construction de salles de sport.



Quant au site de la HES-SO, son occupation est maximale durant les périodes de cours et des salles sont louées au Technopôle à 1.2 kilomètre de la Plaine Bellevue. Une synergie entre les niveaux d'enseignement a été logiquement planifiée dès les premières réflexions et deux auditoires d'une centaine de places ont été intégrés au concours. Après analyse du besoin et des coûts, il s'est avéré opportun d'ajouter un étage au premier projet ce qui permettra à la filière « Travail social » d'intégrer ce bâtiment, soit un peu plus de 250 étudiants supplémentaires. Au final, le nouveau bâtiment accueillera quelque 700 étudiants-apprentis.

<sup>1</sup> Propriété de la Fondation des chanoines de St-Maurice, le bâtiment a été construit en 1932.

<sup>2</sup> Les locaux de l'ancienne école d'informatique et la salle omnisports sont propriété de la ville.

La vétusté des infrastructures actuelles de l'ECCG de Sierre et la crise des effectifs de la HES-SO démontrent que la clause du besoin est pleinement remplie.

## Projet de construction

### Projet défini

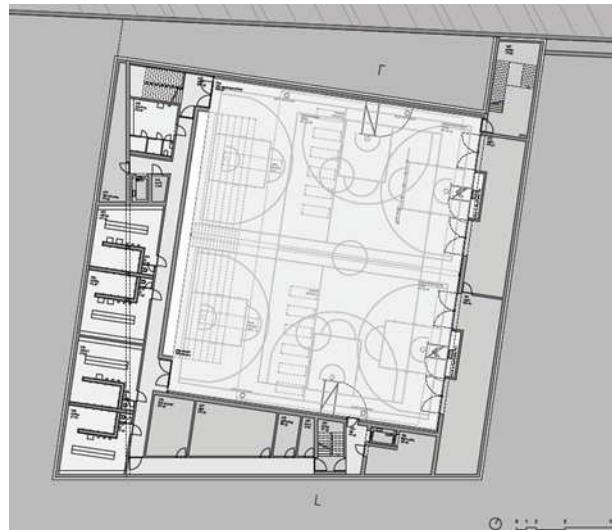
Le projet qui est soumis au Grand Conseil a été élaboré par le bureau d'architecture Bonnard & Woeffray à Monthey. Il découle d'un concours d'architecture organisé par le SBMA durant l'été 2011. Le périmètre du concours englobait également l'espace dévolu à la gare routière et à la passerelle afin que les deux projets soient en parfaite cohérence. Le jugement a eu lieu les 6 et 7 octobre de la même année au terme duquel le jury a proposé à l'unanimité de confier à l'auteur du projet « sur un trapèze » les études en vue d'une réalisation.

La poursuite du mandat avec le bureau d'architecte lauréat mais également avec l'appui des différents bureaux techniques a permis de finaliser le projet et d'en préciser les coûts.

### Programme des locaux (Surfaces nettes SIA 416 )

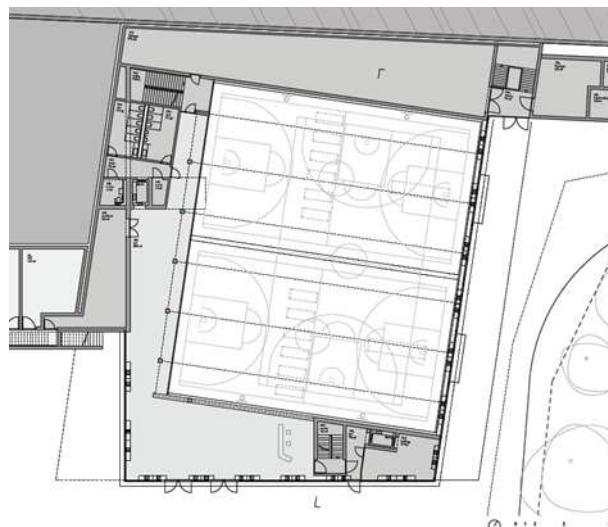
#### Niveau -2

S200	salle de sport	32.5 m x 28.0 m x 8.0 m	910 m <sup>2</sup>
S201	vestiaires maîtres		25 m <sup>2</sup>
S202	vestiaire 1		41.5 m <sup>2</sup>
S203	vestiaire		41.5 m <sup>2</sup>
S204	vestiaire 3		41.5 m <sup>2</sup>
S205	vestiaire		441.5 m <sup>2</sup>
S206	local concierge		25.6 m <sup>2</sup>
S207	dépôt		43 m <sup>2</sup>
S208	gardiennage		10 m <sup>2</sup>
S209	local e se		6.1 m <sup>2</sup>
S210	dépôt cousiné		25.5 m <sup>2</sup>
S211	locaux pour engins		80.4 m <sup>2</sup>
S212	locaux pour engins		70.7 m <sup>2</sup>
S213	local e no		4.2 m <sup>2</sup>
S214	local nettoyage		25.1 m <sup>2</sup>
S222	couloir /escalier		130.9 m <sup>2</sup>
S223	escalier		14.7 m <sup>2</sup>
S224	hall		11.5 m <sup>2</sup>
S225	escalier secours		42.6 m <sup>2</sup>



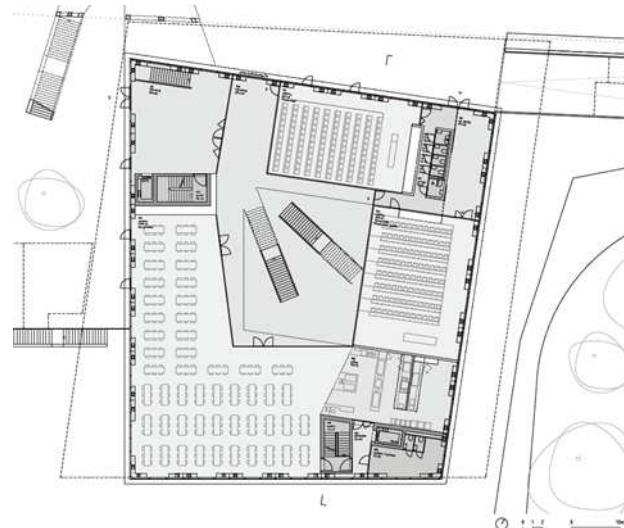
#### Niveau -1

S110	chaufferie	51.6 m <sup>2</sup>
S120	hall	280 m <sup>2</sup>
S121	couloir	12.5 m <sup>2</sup>
S122	escalier	29.2 m <sup>2</sup>
S123	escalier	14.2 m <sup>2</sup>
S124	hall	10.8 m <sup>2</sup>
S125	concierge	29.3 m <sup>2</sup>
S126	escalier secours	31.7 m <sup>2</sup>
S112	technique	215 m <sup>2</sup>
S112	local e	4.2 m <sup>2</sup>
S113	local électrique	30.2 m <sup>2</sup>
S114	local sprinkler	39.9 m <sup>2</sup>
S115	transformateur	22.9 m <sup>2</sup>
S131	wc f	17.7 m <sup>2</sup>
S132	wc h	17.7 m <sup>2</sup>
S133	wc handicapé	6.1 m <sup>2</sup>



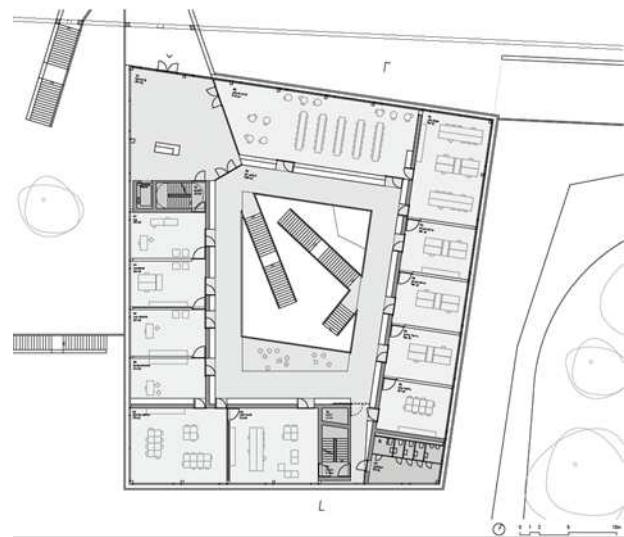
## Niveau 0

001	auditoire 1	133.2 m <sup>2</sup>
002	auditoire 2	153.7 m <sup>2</sup>
003	cafétéria	403.5 m <sup>2</sup>
004	cuisine	87.5 m <sup>2</sup>
020	hall central	299.4 m <sup>2</sup>
021	hall entrée	105.5 m <sup>2</sup>
022	escaliers	13.4 m <sup>2</sup>
023	escaliers	14.2 m <sup>2</sup>
025	distribution	12.4 m <sup>2</sup>
024	hall hes-so	69.9 m <sup>2</sup>
030	vestiaire sanitaire	27.2 m <sup>2</sup>
031	wc handicapé	3 m <sup>2</sup>
032	wc f	1.4 m <sup>2</sup>
033	wc f	1.4 m <sup>2</sup>
034	wc h	1.4 m <sup>2</sup>
035	wc h	2.0 m <sup>2</sup>



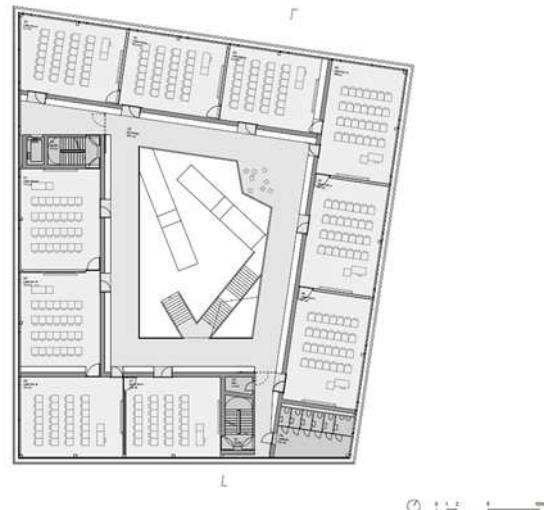
## Niveau 1

100	salle de travail	142.5 m <sup>2</sup>
101	salle d'étude	80.1 m <sup>2</sup>
102	bureau hes-so	38.4 m <sup>2</sup>
103	bureau hes-so	38.4 m <sup>2</sup>
104	bureau hes-so	38.4 m <sup>2</sup>
105	salle de réunion	38.2 m <sup>2</sup>
106	salle de travail	71.2 m <sup>2</sup>
107	salle des maîtres	77.9 m <sup>2</sup>
108	bureau direction	34.3 m <sup>2</sup>
109	bureau sous-direction	38.7 m <sup>2</sup>
110	bureau secrétariat	38.9 m <sup>2</sup>
111	bureau osp	38.3 m <sup>2</sup>
120	hall central	268.8 m <sup>2</sup>
121	hall entrée	108.7 m <sup>2</sup>
122	escalier	13.9 m <sup>2</sup>
123	escalier	14.2 m <sup>2</sup>
124	local t	4.1 m <sup>2</sup>
130	sanitaires	31.5 m <sup>2</sup>



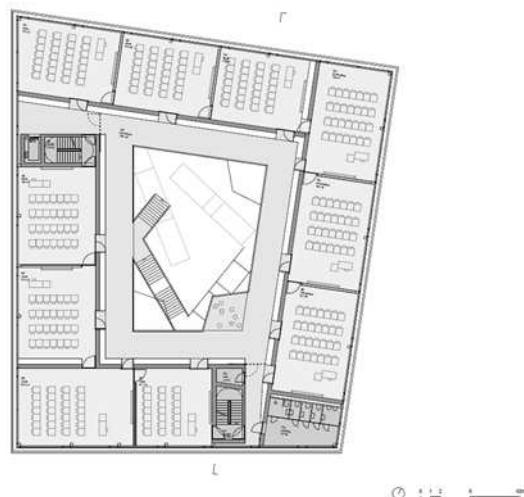
## Niveau 2

201	classe hes-so	72.7 m <sup>2</sup>
202	classe hes-so	70.5 m <sup>2</sup>
203	classe hes-so	67.2 m <sup>2</sup>
204	classe hes-so	79.8 m <sup>2</sup>
205	classe hes-so	78.3 m <sup>2</sup>
206	classe hes-so	78.3 m <sup>2</sup>
207	classe hes-so	72.9 m <sup>2</sup>
208	classe hes-so	78.4 m <sup>2</sup>
209	classe hes-so	73.6 m <sup>2</sup>
210	classe hes-so	77.3 m <sup>2</sup>
220	hall central	267.7 m <sup>2</sup>
222	escalier	13.9 m <sup>2</sup>
223	escalier	14.2 m <sup>2</sup>
224	local t	4.3 m <sup>2</sup>
230	sanitaires	31.4 m <sup>2</sup>



### Niveau 3

301	classe	72.7 m <sup>2</sup>
302	classe	70.5 m <sup>2</sup>
303	dessin	67.2 m <sup>2</sup>
304	informatique	79.8 m <sup>2</sup>
305	informatique	78.3 m <sup>2</sup>
306	informatique	78.3 m <sup>2</sup>
307	classe	59.7 m <sup>2</sup>
308	classe	90.3 m <sup>2</sup>
309	classe	72.9 m <sup>2</sup>
310	classe	76.6 m <sup>2</sup>
320	hall central	271.5 m <sup>2</sup>
322	escalier	13.9 m <sup>2</sup>
323	escalier	14.2 m <sup>2</sup>
324	local t	4.3 m <sup>2</sup>
330	sanitaires	31.5 m <sup>2</sup>



### Niveau 4

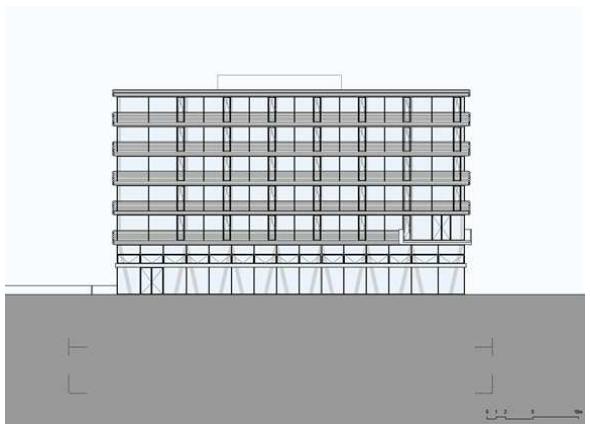
401	salle multifonctionnelle	108.7 m <sup>2</sup>
402	chimie / physique	70.5 m <sup>2</sup>
403	préparation	31.2 m <sup>2</sup>
404	biologie	79.8 m <sup>2</sup>
405	classe	78.3 m <sup>2</sup>
406	classe	78.3 m <sup>2</sup>
407	classe	72.2 m <sup>2</sup>
408	classe	77.9 m <sup>2</sup>
409	classe	72.9 m <sup>2</sup>
410	classe	76.6 m <sup>2</sup>
420	hall central	269.5 m <sup>2</sup>
422	escalier	13.4 m <sup>2</sup>
423	escalier	13.9 m <sup>2</sup>
424	local t	4.3 m <sup>2</sup>
430	sanitaires	31.3 m <sup>2</sup>



### Niveau 5

501	classe	74.5 m <sup>2</sup>
502	classe	72.4 m <sup>2</sup>
503	classe	68.9 m <sup>2</sup>
504	clases	82.0 m <sup>2</sup>
505	classe	80.5 m <sup>2</sup>
506	classe	80.5 m <sup>2</sup>
507	classe	61.2 m <sup>2</sup>
508	classe	92.6 m <sup>2</sup>
509	classe	74.6 m <sup>2</sup>
510	classe	78.6 m <sup>2</sup>
520	hall central	271.9 m <sup>2</sup>
522	escalier	14.5 m <sup>2</sup>
523	escalier	13.9 m <sup>2</sup>
524	local t	4.3 m <sup>2</sup>
530	sanitaires	32.2 m <sup>2</sup>

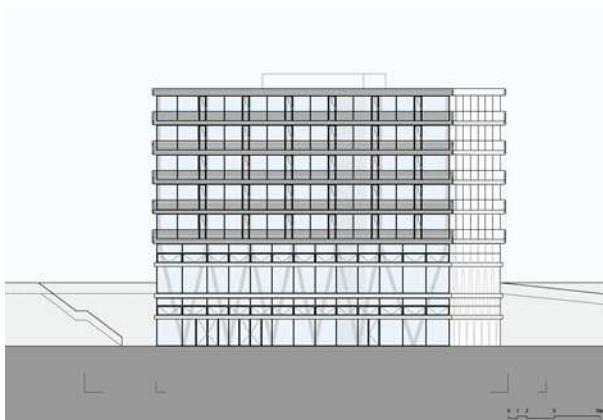




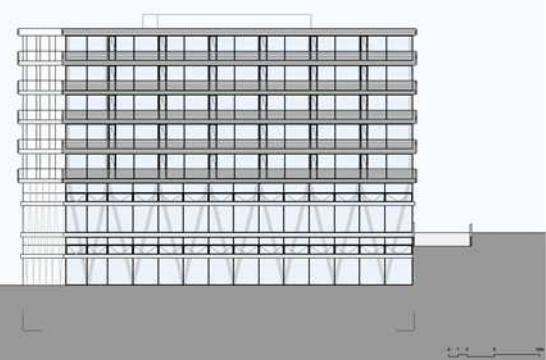
**Façade nord**



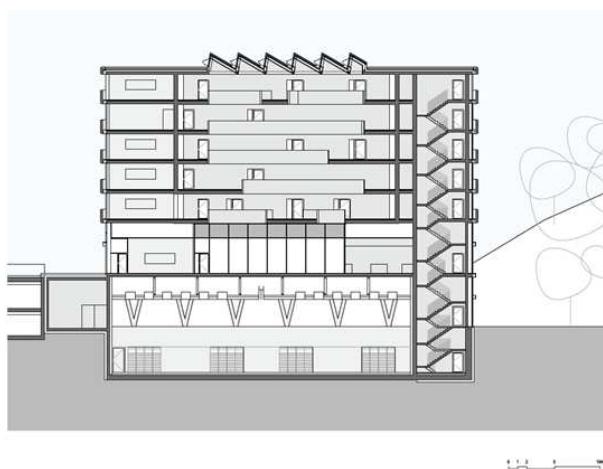
**Façade ouest**



**Façade sud**



**Façade est**



**Coupe**

## Locaux d'enseignement - ECCG

Niveaux -1, -2	Salle de sport double aux normes « Macolin »	32.5 x 28 x 8 m
Niveau 1	1 salle de travail 1 salle de travail 1 salle des maîtres 1 bureau de direction 1 bureau de sous-direction 1 bureau pour le secrétariat 1 bureau pour les intervenants extérieurs	142.5 m <sup>2</sup> 71.2 m <sup>2</sup> 77.9 m <sup>2</sup> 34.3 m <sup>2</sup> 38.7 m <sup>2</sup> 38.9 m <sup>2</sup> 38.3 m <sup>2</sup>
Niveau 3	6 salles de classe 1 salle de dessin 3 salles d'informatique	60-90 m <sup>2</sup> 67 m <sup>2</sup> 78-79 m <sup>2</sup>
Niveau 4	1 salle multifonctionnelle 1 salle de chimie- physique/préparation 1 salle de biologie 6 salles de classe	108 m <sup>2</sup> 100 m <sup>2</sup> 80 m <sup>2</sup> 70-78 m <sup>2</sup>
Niveau 5	10 salles de classe	70-80 m <sup>2</sup>

Le programme des locaux offre quelques unités de réserve anticipant les incidences de la loi sur le cycle d'orientation et l'effet d'attractivité d'un établissement situé à proximité immédiate de la gare, moderne et proposant une filière bilingue. Une valorisation future du bâtiment est ainsi garantie.

Les salles de gymnastique sont aux normes Macolin et seront à la disposition de la ville, en dehors des heures de cours. Elle pourra consentir, si nécessaire, des investissements complémentaires à sa charge comme l'ajout de gradins.

## Locaux d'enseignement - HES-SO

Niveau 0	1 auditoire – 100 places 1 auditoire – 120 places	133 m <sup>2</sup> 153 m <sup>2</sup>
Niveau 1	1 bureau pour la responsable de filière 1 bureau pour les professeurs 1 bureau pour le secrétariat 1 salle de réunion 1 salle étude	38 m <sup>2</sup> 38 m <sup>2</sup> 38 m <sup>2</sup> 38 m <sup>2</sup> 80.1 m <sup>2</sup>
Niveau 2	10 salles de classe	70-78 m <sup>2</sup>

Les deux auditoires permettent d'assurer les enseignements en plenum. Les salles de classe sont destinées aux travaux pratiques et de séminaire. Les cours magistraux et le cursus de formation HES-SO « Travail social », qui prévoit des stages réguliers, créent un besoin en locaux moindre que pour l'ECCG.

Les synergies entre les ordres d'enseignement ont été systématiquement recherchées afin que cette construction réponde aux attentes des partenaires. C'est ainsi toute une filière qui intégrera de nouveaux locaux et atténuerà la pression exercée sur le bâtiment principal de la Plaine Bellevue.

## Locaux communs

Niveau 0	1 réfectoire – 300 places	403 m <sup>2</sup>
	1 cuisine – régénération	88 m <sup>2</sup>

Il n'est pas prévu d'exploiter une cuisine de production avec le réfectoire de 300 places mais une unité de régénération. Tous les étudiants de la HES-SO pourront également y prendre leur repas. Actuellement, quelque 150 couverts sont servis quotidiennement à l'ECCG et les besoins devraient être plus ou moins équivalents du côté des étudiants du tertiaire. Si la demande devait excéder l'offre, il sera alors possible d'organiser deux services.

### *Cohabitation entre les deux ordres d'enseignement*

Afin de faciliter la cohabitation entre les étudiants des deux ordres d'enseignement, le premier niveau est réservé aux administrations des deux écoles et à la bibliothèque, le deuxième à la HES-SO et les autres à l'ECCG. La gestion des accès sera réglée par un système de badges.

Les auditoires pourront être mis à la disposition de l'ECCG pour les épreuves de fin d'année et de diplôme pour autant qu'ils ne soient pas utilisés par la HES-SO.

### *Concept architectural*

Comme cité précédemment, le bâtiment doit s'intégrer dans un site bien délimité, entre un petit bois, les voies CFF et une route de transit. Les architectes ont très bien articulé les espaces dévolus à la gare routière, au parking, à l'école et aux circulations soit piétonne (passerelle), soit par véhicule (route d'accès). Le tout est bien connecté, cohérent, en lien avec le centre-ville, le funiculaire, la gare et la plaine Bellevue.

La gare routière est organisée autour d'un quai central et la passerelle est directement accessible depuis ce dernier. Elle dessert aussi bien l'école que les quais de la gare.

Le bâtiment s'implante entre la colline des Condémines et le bâtiment des abattoirs qui peut toujours se développer de manière indépendante mais qui, spatialement, contribue avec la nouvelle école à faire un espace de qualité dont l'extérieur est dédié aux loisirs.

Le projet superpose tous les éléments du programme avec la salle de gymnastique semi-enterrée ce qui offre un grand potentiel quant à l'organisation des fonctions et donne une autonomie d'accès très appréciée. Les différentes fonctions du programme (auditoires, salles de sport, école) peuvent être utilisées indépendamment des autres et fonctionner également hors des heures scolaires.

La typologie proposée organise les locaux autour d'un grand vide où la coursive de distribution s'élargit par endroit pour laisser place à de petites « terrasses ». Le vide est traversé par des escaliers qui constituent un élément d'animation important. Ce dispositif crée un caractère convivial à l'ensemble et favorise les échanges et l'identification à une institution, aspect si important dans un lieu d'enseignement. D'autre part, la passerelle offre un des accès importants à l'école.

Le petit cubage SIA et le bon rapport entre enveloppes et volumes font de « sur un trapèze » un projet cohérent.

### *Concept statique*

Le jury a reçu les conseils d'un ingénieur spécialisé en protection sismique afin de s'assurer de la faisabilité des projets déposés. Si la décision de superposer tous les éléments du programme demande une attention particulière au niveau du report des charges en cas de tremblement de terre, les mesures à envisager sont tout à fait supportables et ne péjorent nullement le projet.

### Concept énergétique et de sécurité

Le projet répond bien aux aspects économiques et énergétiques. Du point de vue de la sécurité, les cages d'escaliers garantissent plusieurs chemins de fuite et évitent la réalisation de coursives extérieures très onéreuses.

### Coût de construction

Le projet a été inscrit à la planification intégrée pluriannuelle 2014-2017 du canton, du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement, respectivement du SBMA.

<b>Devis</b>		<b>Ecole</b>	<b>Salle de gym.</b>	<b>Total</b>
CFC 0	Terrain	40'500.-	13'500.-	54'000.-
CFC 1	Travaux préparatoires	1'148'250.-	382'750.-	1'531'000.-
CFC 2	Bâtiment	29'548'450.-	7'078'950.-	36'627'400.-
CFC 3	Équipements d'exploitation	1'007'700.-	460'900.-	1'468'600.-
CFC 4	Aménagements extérieurs	1'200'000.-	400'000.-	1'600'000.-
CFC 5	Frais secondaires	1'026'375.-	342'125.-	1'368'500.-
CFC 7	Anciens abattoirs	1'447'350.-	0.-	1'447'350.-
CFC 8	Interface informatique	637'550.-	0.-	637'550.-
CFC 9	Ameublement et décoration	1'765'600.-	0.-	1'176'600.-
CFC 10	Équipements compl. Commune	0.-	250'000.-	250'000.-
<b>Coût global</b>		<b>37'821'775.-</b>	<b>8'928'225.-</b>	<b>46'750'000.-</b>

(Selon l'indice suisse des prix de la construction d'octobre 2013)

<b>Unités d'enseignement ECCG</b>	<b>26'853'460.-</b>	<b>71% (sans salles de sport)</b>
<b>Unités d'enseignement HES-SO</b>	<b>10'968'315.-</b>	<b>29% (sans salles de sport)</b>

<b>Données statistiques</b>		<b>Ecole</b>	<b>Salle de gym.</b>	<b>Total</b>
SIA 116		33'287 m3	21'396 m3	54'683 m3
SIA 416		32'192 m3	19'384 m3	51'576 m3
Prix/m3 CFC 2-3 SIA 116		917.-/m3	352.-/m3	<b>696.-/m3</b>
Prix/m3 CFC 2-3 SIA 416		949.-/m3	388.-/m3	<b>738.-/m3</b>
Unités		65 unités	20.5 unités	85.5 unités
Prix par unité CFC 2-3		470'094.-/u	367'797.-/u	445'567.-/u

### Remarque

Prix par unité CFC 2-3 du CO Vouvry : 471'644.-, CO Fully : 414'000.-.

Pour les salles de gymnastique, la ville a demandé des équipements supplémentaires, comme des gradins, un panneau électronique de résultats et l'éclairage de compétition pour un total de 250'000 francs (CFC 10 ).

## Financement

Coût de la construction	46'750'000.-
Part de la commune	
-    Participation 10%	4'650'000.-
-    Option équipement commune	250'000.-
Prélèvement du Fonds FPr	8'050'000.-
Contribution du canton (montant net )	<u>33'800'000.-</u>

## Planification financière et participation communale et prélèvement du Fonds FPr.

Budget SBMA	Devis	%	< 2014	PIP 2014 - 2017				2018	2019
				2014	2015	2016	2017		
Travaux	46'750'000	100.00	1'150'000	800'000	5'800'000	13'000'000	13'000'000	8'500'000	4'500'000
Ville de Sierre	4'900'000	10.53	115'000	80'000	580'000	1'300'000	1'300'000	1'075'000	450'000
Prélèvement du Fonds FPr	8'050'000	17.22	35'000	216'000	998'000	2'238'000	2'238'000	1'550'000	775'000
<b>Net Etat du Valais</b>	<b>33'800'000</b>	<b>72.25</b>	<b>1'000'000</b>	<b>504'000</b>	<b>4'222'000</b>	<b>9'462'000</b>	<b>9'462'000</b>	<b>5'875'000</b>	<b>3'275'000</b>

La contribution de la ville de Sierre est conforme à l'art. 3 de la loi fixant la contribution des communes du siège des collèges et établissements cantonaux du 12 novembre 1965. Ce ratio diffère en 2018 en raison des équipements supplémentaires de la salle de gymnastique à la charge de la municipalité.

Les modalités de calcul fixant la participation du fonds pour la formation professionnelle fait l'objet d'un développement ci-après.

### Remarque

Calcul du prélèvement du Fond FPr pour la partie école de commerce :

Ecole ECCG et HES-SO	37'821'775.-
Salle de Gym	8'928'225.-
./. HES-SO	-10'968'315.-
ECCG	35'781'685.-
Partie école de commerce 45 % *	16'101'758.-
Prélèvement du Fonds FPr. 50%**	8'050'000.-

\*Selon le rapport des élèves entre l'école de commerce 45 % et l'école de culture générale de 55 %.

\*\*Il s'agit d'une estimation « basse » du prélèvement possible sur le Fonds FPr crédité annuellement de 3.7 mio par la Confédération.

\*\*\*Mise en service : 1<sup>er</sup> étape ECCG été 2018, 2<sup>ème</sup> étape HES-SO été 2019.

## Frais d'exploitation

La nouvelle construction n'amène pas de charges d'exploitation supplémentaires. Il s'agit pour l'essentiel de transferts (personnel enseignant, professeurs, équipe de direction, conciergerie). Il y aura probablement quelques ressources complémentaires à consacrer au personnel auxiliaire d'entretien, essentiellement pour la salle de gymnastique et la partie HES-SO. Ces charges seront très largement compensées par l'économie réalisée sur les locations actuellement versées pour les locaux de l'ECCG d'un montant annuel de 320'720 francs auquel s'ajoutent 53'637 francs pour les charges.

## **Conclusion**

Le bâtiment prévu à Sierre est d'une très grande importance dans le réseau des établissements du secondaire II général et offre une solution à l'augmentation constante des effectifs de la HES-SO Valais. Par sa capacité d'accueil, sa situation géographique et la qualité de ses infrastructures, cette construction garantit un cadre d'enseignement adapté aux attentes et besoins de la jeunesse de notre canton. A proximité immédiate de la ville et des transports publics, bien desservie en places de parc, elle s'inscrit dans un projet urbain global.

Nous recommandons par conséquent de prendre en charge les coûts nets d'un montant de 36'995'000.- francs pour la réalisation de l'École de commerce et de culture générale, intégrant des unités d'enseignement pour la HES-SO Valais/Wallis. (Selon l'indice suisse des prix de la construction d'octobre 2013).

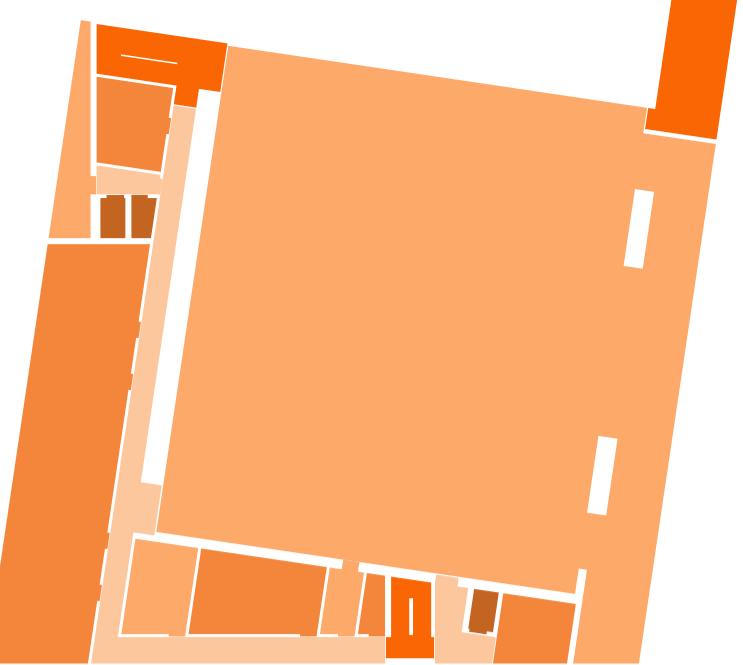
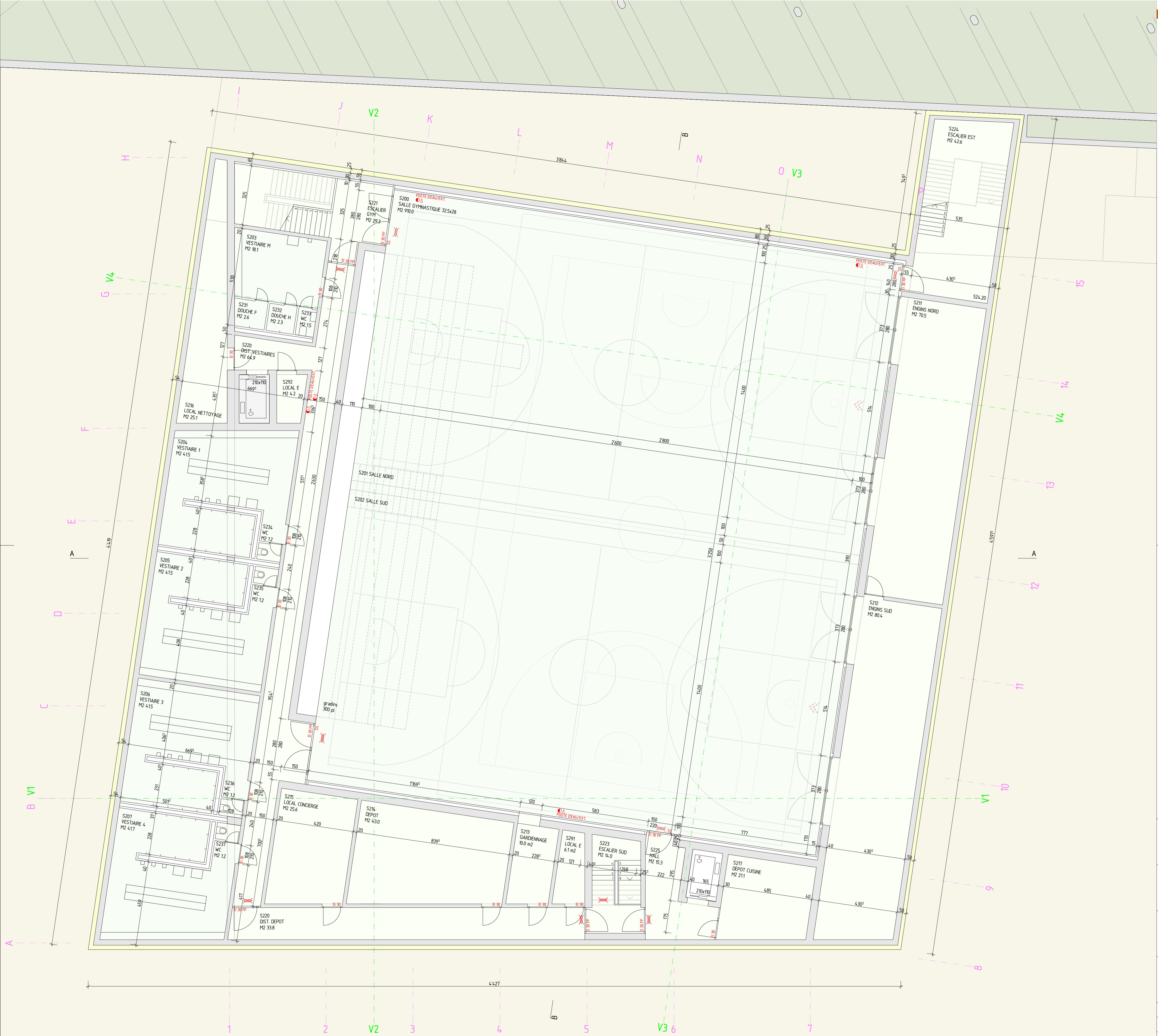
Nous espérons que le Grand Conseil voudra bien accepter le projet que nous lui soumettons avec le présent message, et vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Députés, l'assurance de notre haute considération et vous recommandons, avec nous, à la protection divine.

Sion, le 14 mars 2014

Le Président du Conseil d'Etat :  
Le Chancelier d'Etat :

Annexes remises aux membres de la Commission parlementaire :

- Décision du Conseil d'Etat du 15 septembre 2010
- Décision du Conseil d'Etat approuvant le présent message



---

REQU

PROPRIÉTAIRE DU FOND

NIV -2

ETAT DU VALAIS / DTEF

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE  
PLACE DU MIDI 18  
CH-1951 SION

SL-2010-SIERRE

CH-3980 SIERRE

---

ARCHITECTES FAS SIA  
CLOS BONDOLIX 1

LLUS DUNROUX 1  
CP 480  
CH-1870 MONTHEY

NIV -2

ENQUETE

---

Digitized by srujanika@gmail.com

---

10 of 10 pages

---

10 of 10 pages

TEL 024 472 29 70  
FAX 024 472 29 71  
e mail bw@bwarch.ch

5

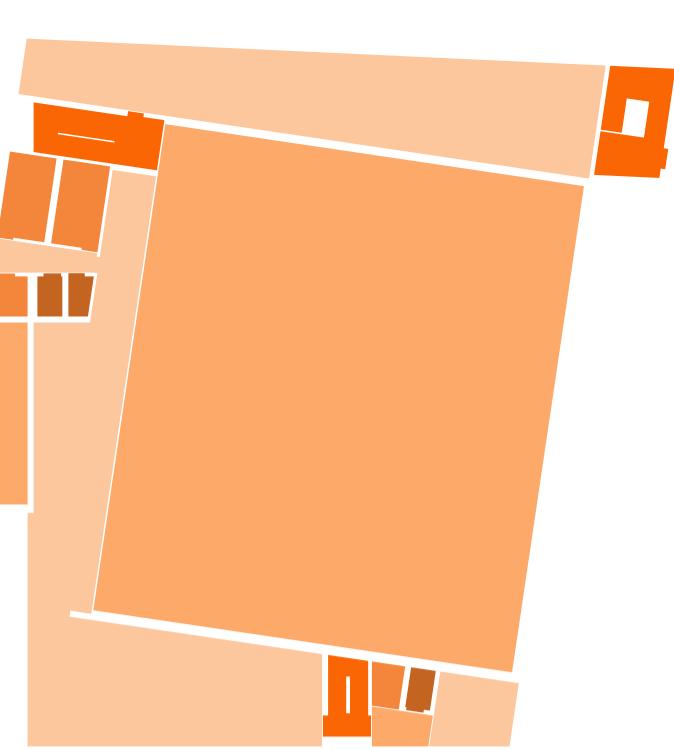
100.00

---

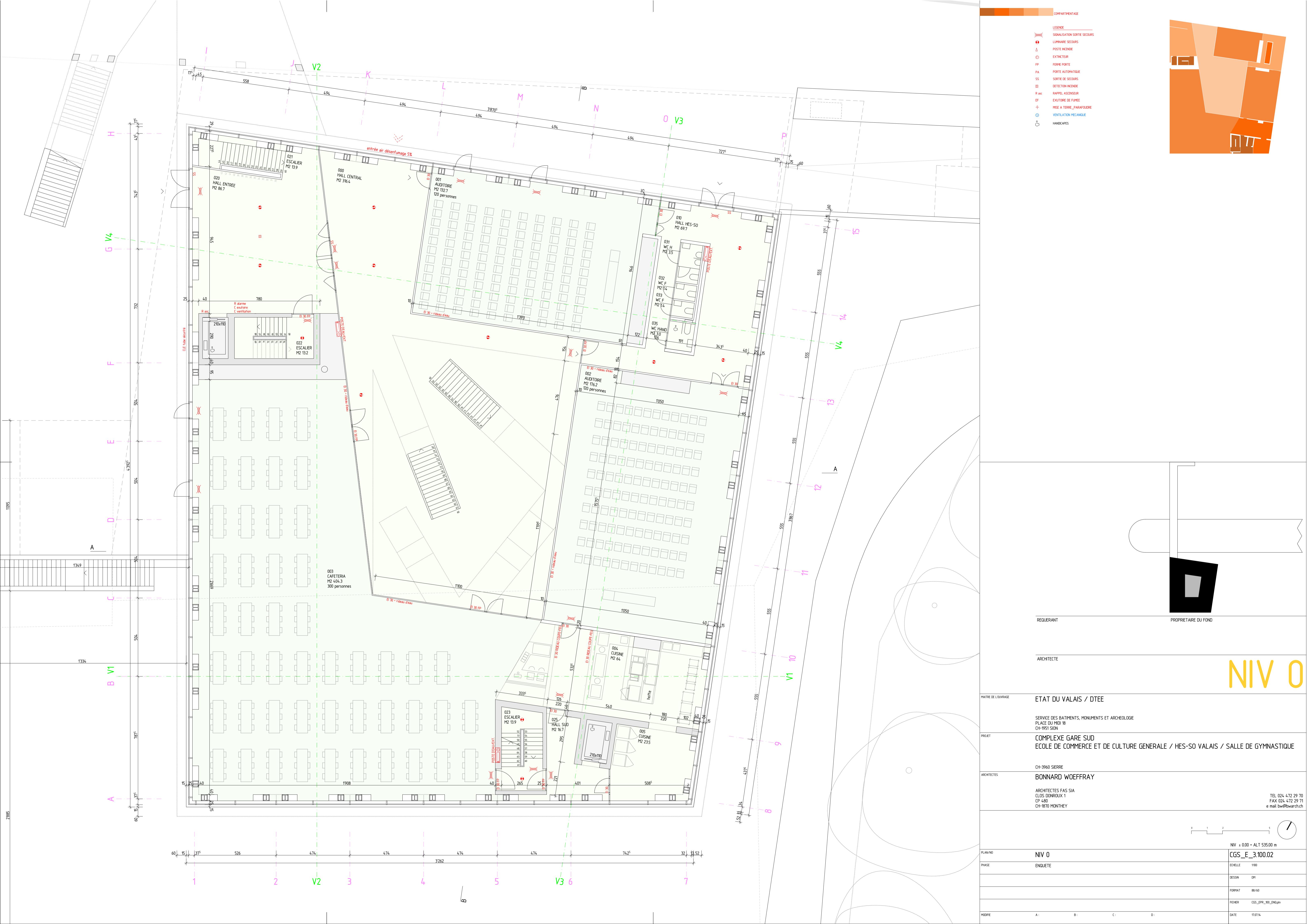
60

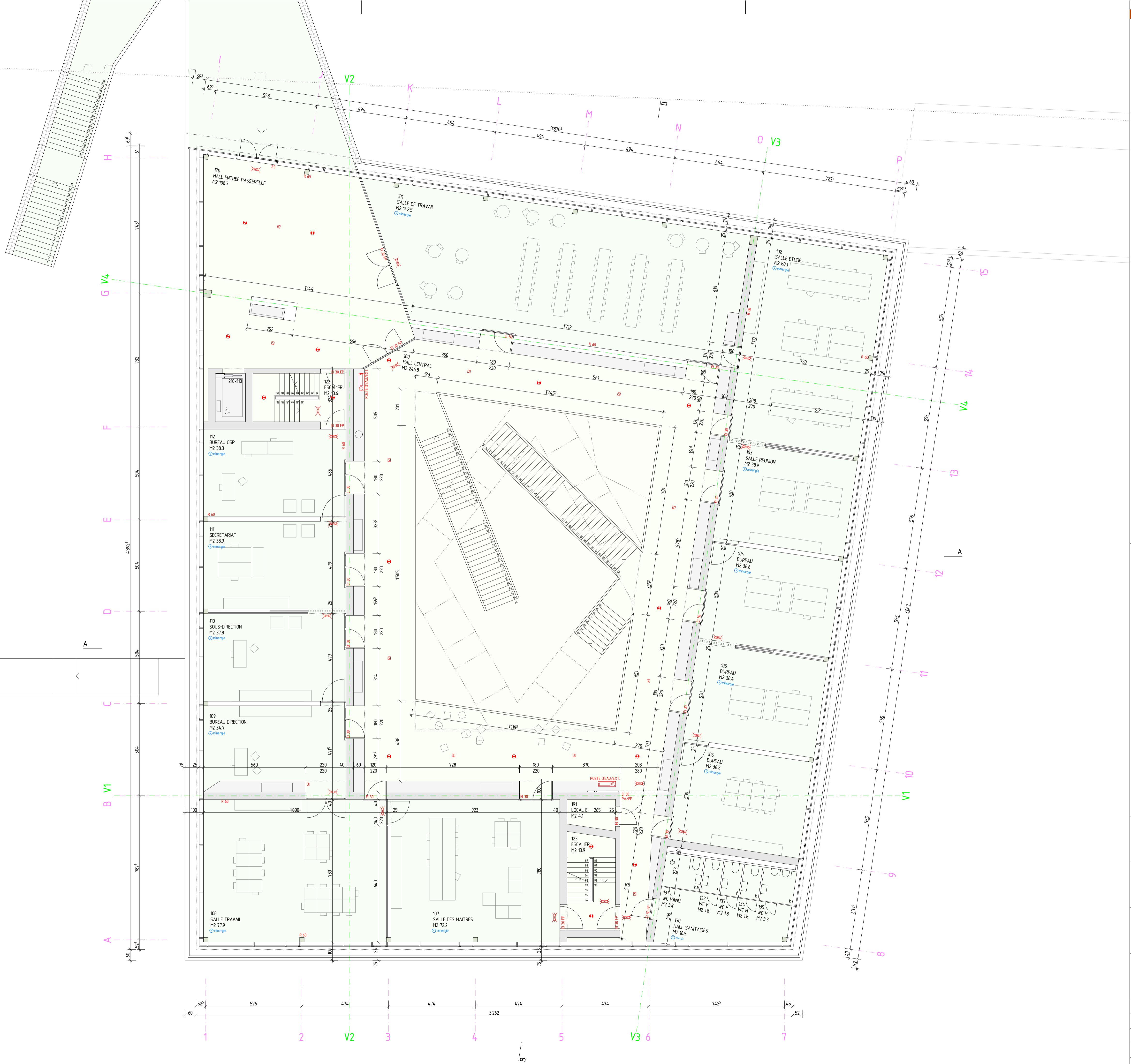
## S\_EPR\_100\_ENQ.pln

07.14



NIV - 1





**REQUERANT**  
PROPRIÉTAIRE DU FOND

**ARCHITECTE**

**ETAT DU VALAIS / DTEE**

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHEOLOGIE  
PLACE DU MIDI 18  
CH-1951 SION

**PROJET**  
COMPLEXE GARE SUD  
ÉCOLE DE COMMERCE ET DE CULTURE GÉNÉRALE / HES-SO VALAIS / SALLE DE GYMNASTIQUE

**ARCHITECTES**  
CH-3960 SIERRE  
BONNARD WOEFFRAY

ARCHITECTES FAS SIA  
CLOS D'ONROUX 1  
CP 480  
CH-1870 MONTHEY

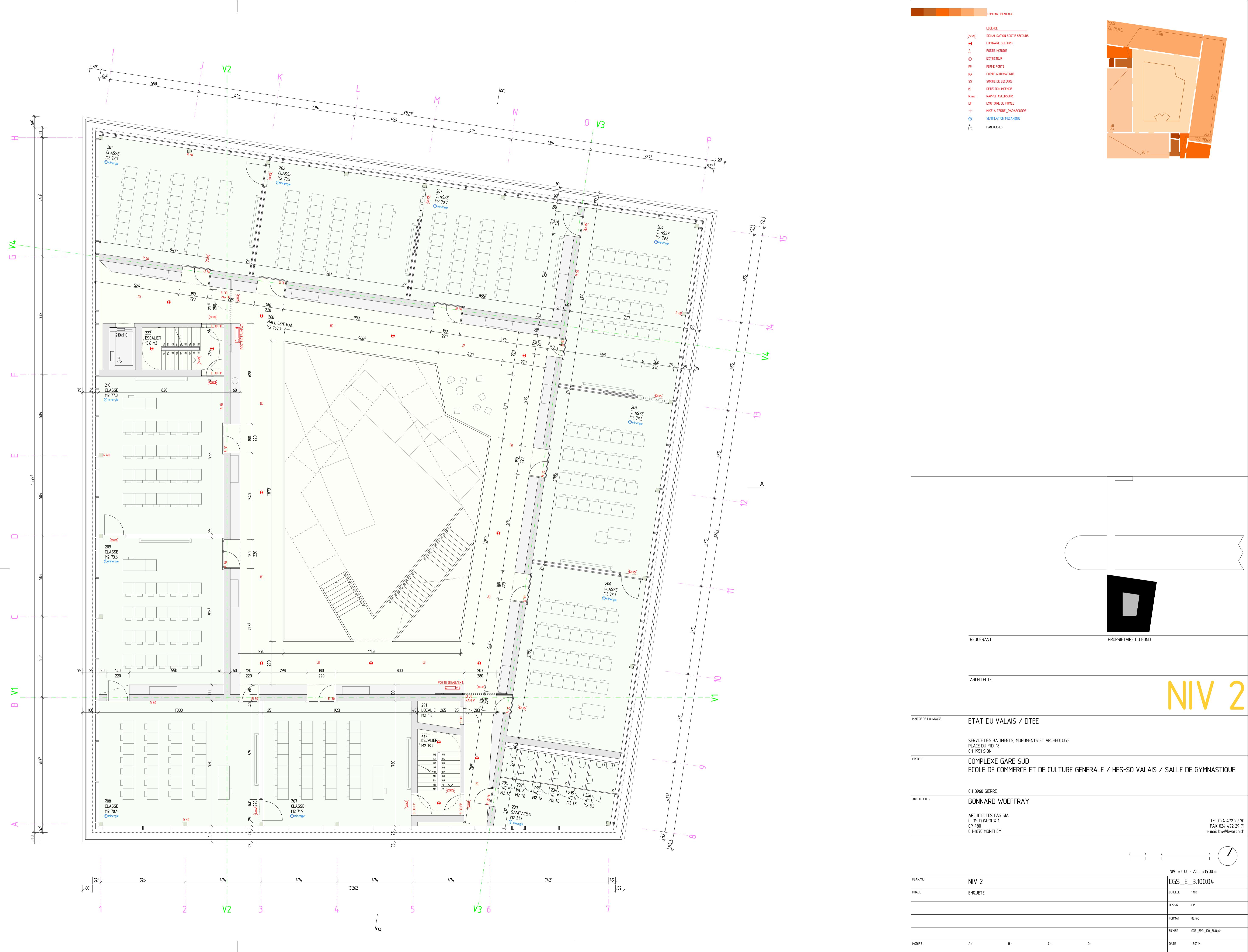
TEL 024 472 29 70  
FAX 024 472 29 71  
e-mail: bwoeffray@ch

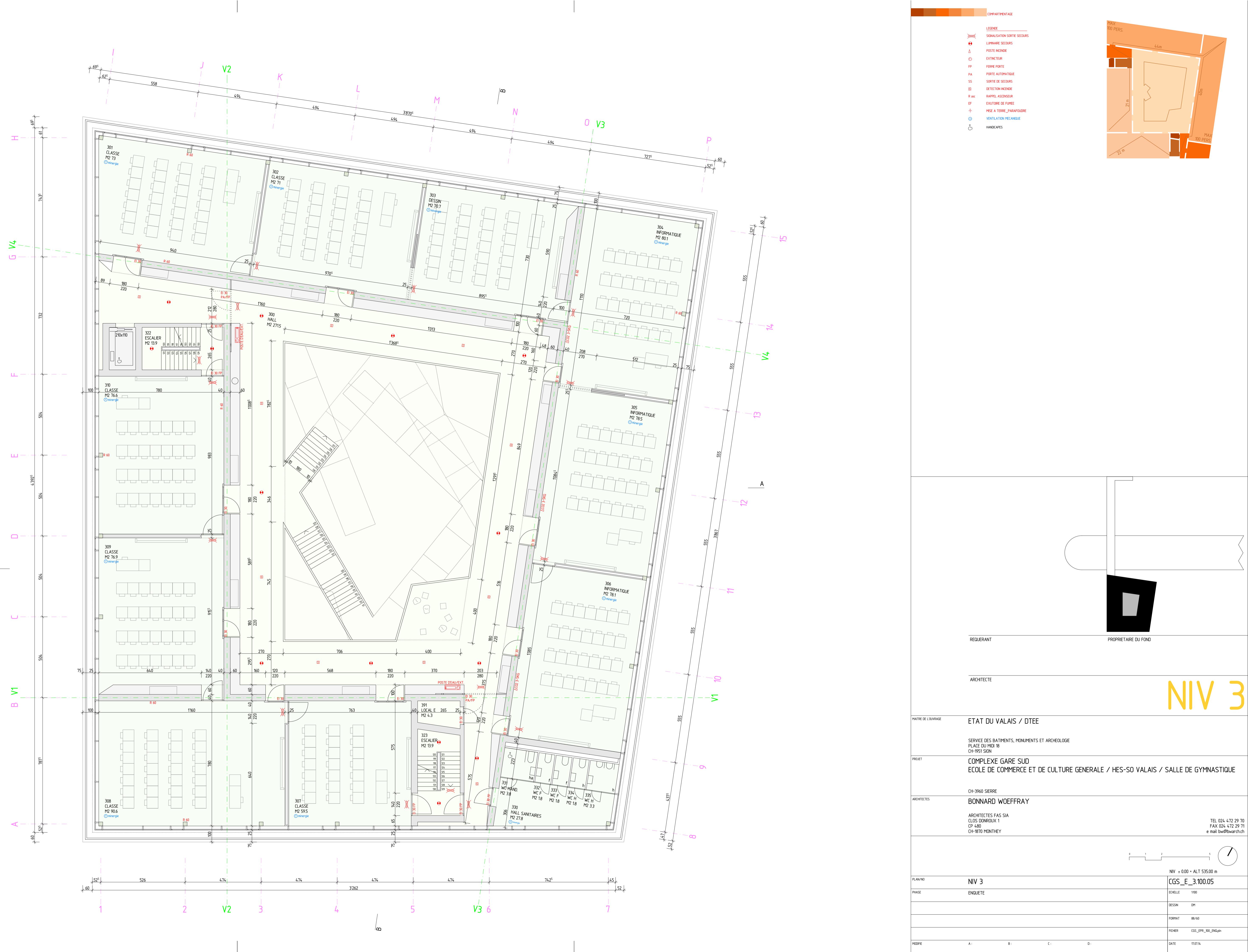
**PLAN/NO** NIV 1  
**PHASE** ENQUÊTE  
**ÉCHELLE** 1:100  
**DESSIN** DM  
**FORMAT** 88/60  
**FICHER** CGS\_EPR\_100\_ENQ.phn  
**MODIFIÉ** A: B: C: D:  
**DATE** 17.07.14

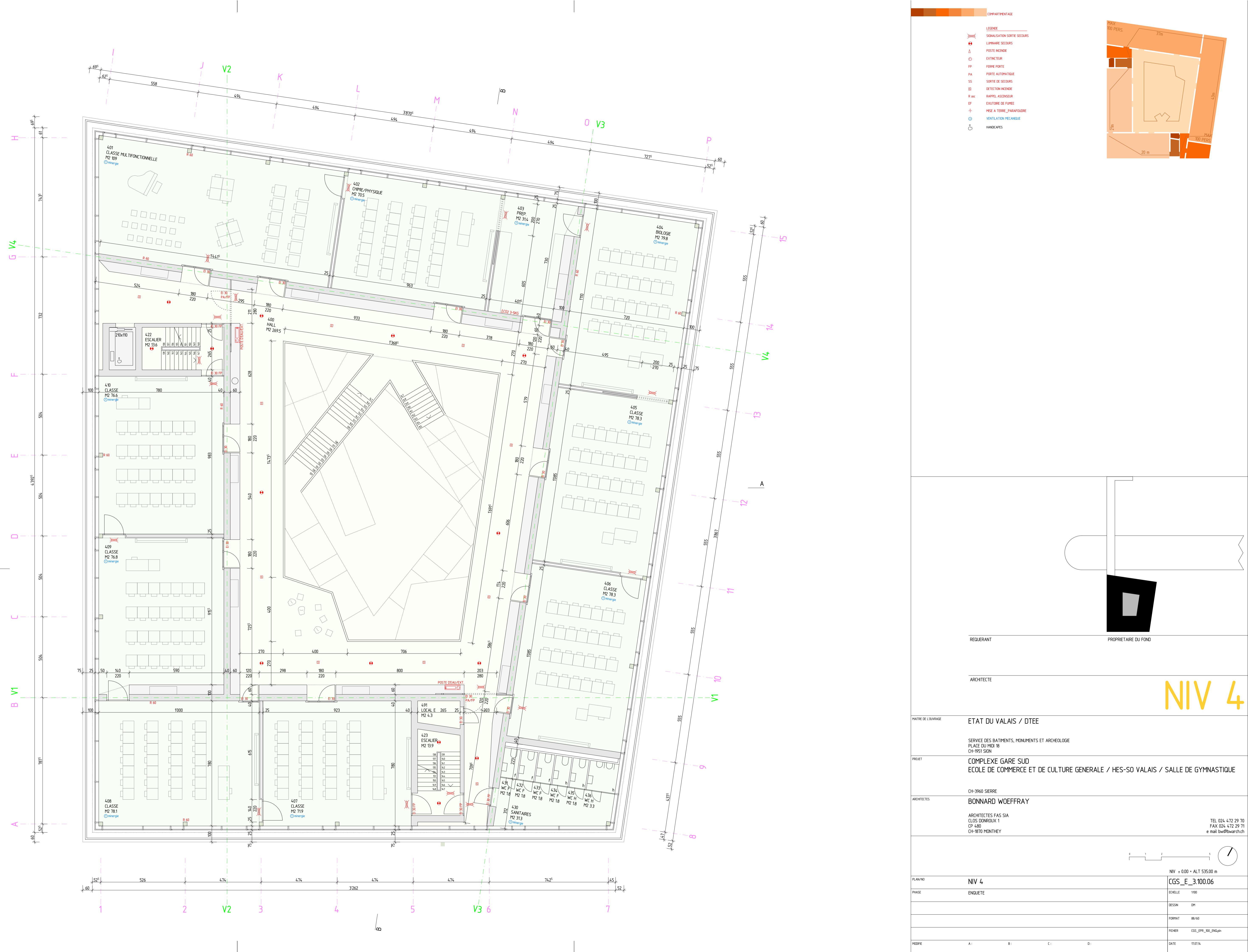
NIV 1

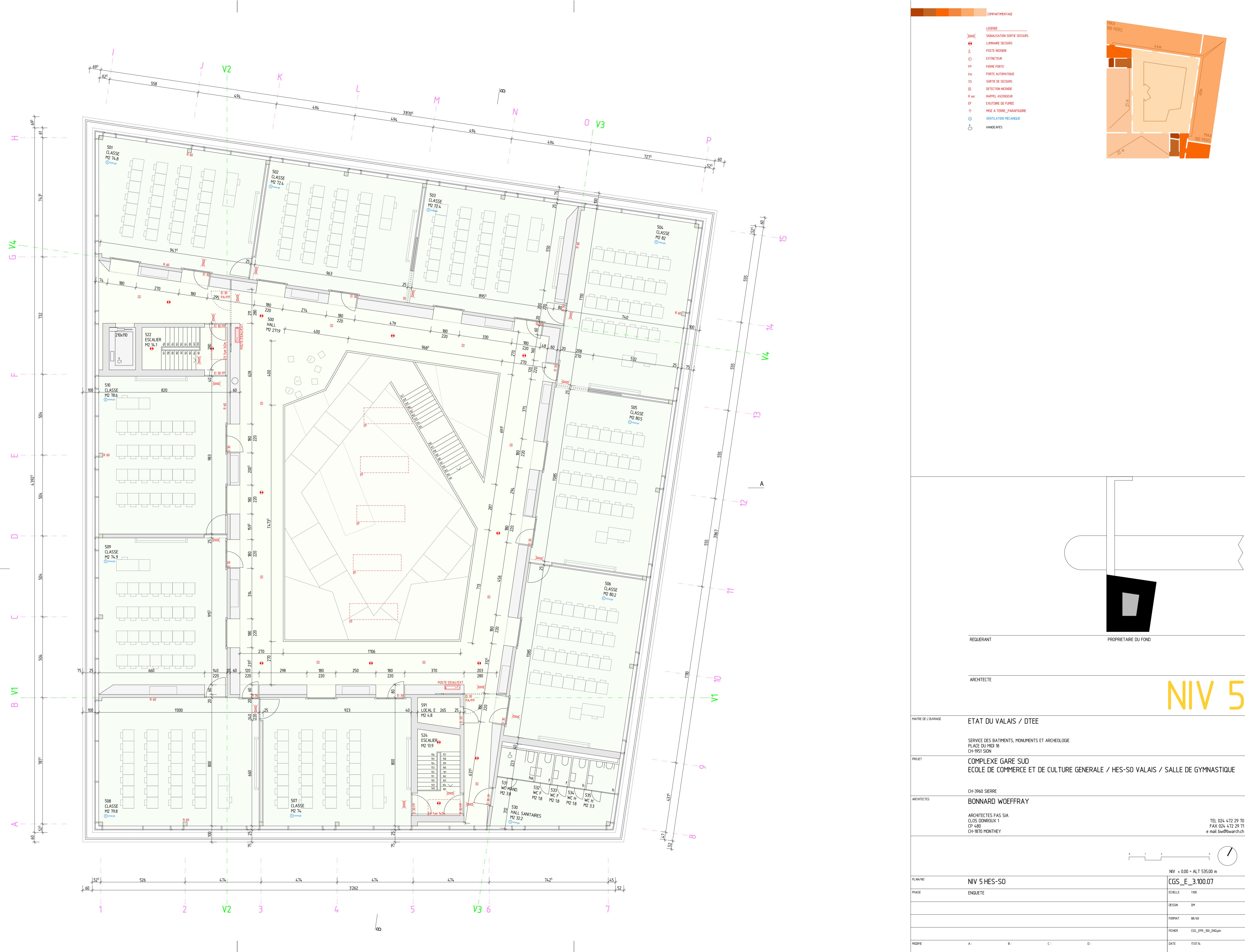
NIV + 0.00 \* ALT 535.00 m

CGS\_E\_3.100.03









# TOITURE

REQUERANT PROPRIETAIRE DU FOND

---

ARCHITECTE

# TOITURE

ETAT DU VALAIS / DTEE

SERVICE DES BATIMENTS, MONUMENTS ET ARCHEOLOGIE  
PLACE DU MIDI 18  
CH-1951 SION

COMPLEXE GARE SUD  
ECOLE DE COMMERCE ET DE CULTURE GENERALE / HES-SO VALAIS / SALLE DE GYMNASTIQUE

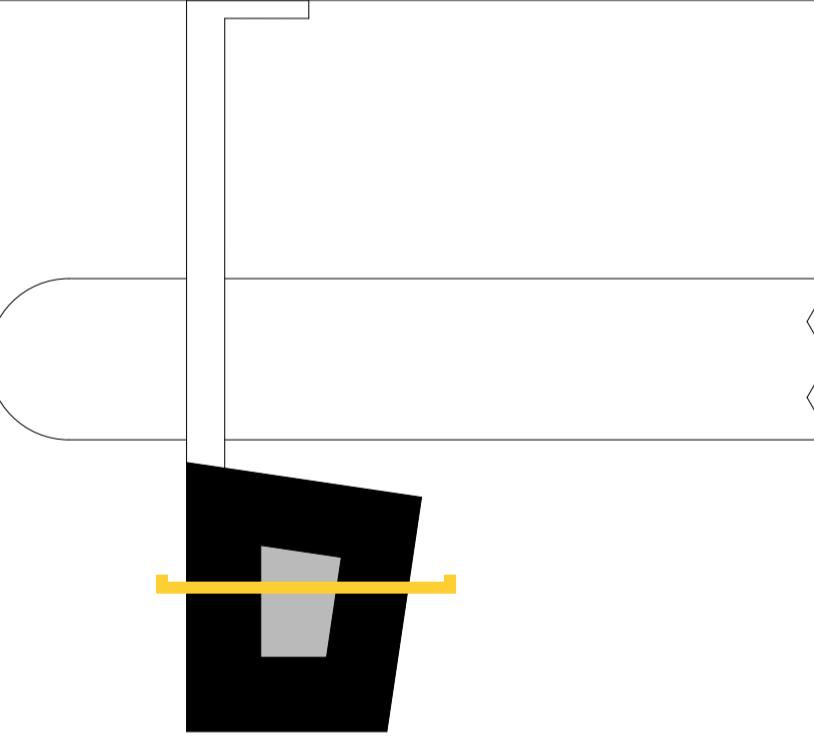
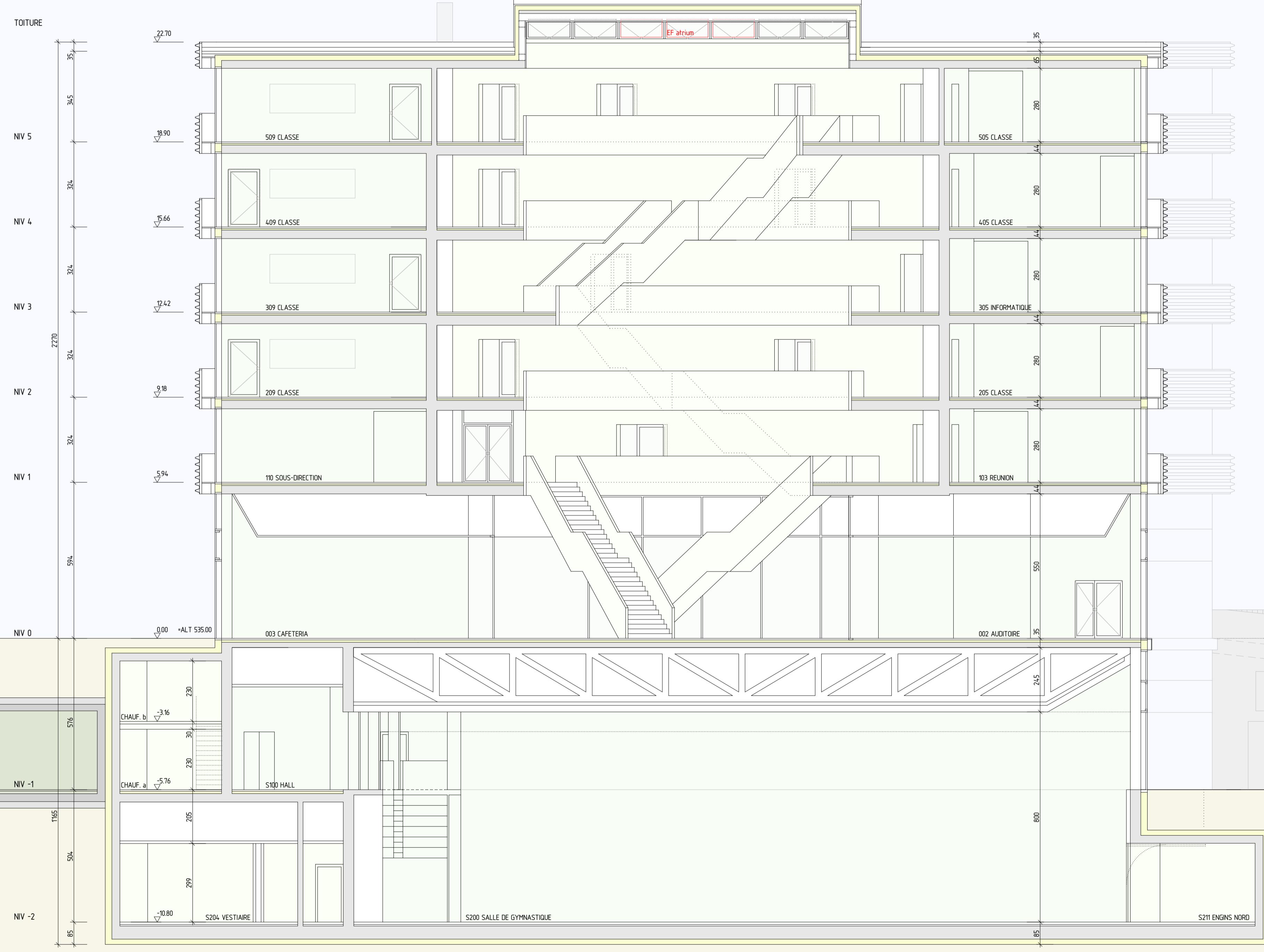
CH-3960 SIERRE

BONNARD WOEFFRAY

ARCHITECTES FAS SIA  
CLOS DONROUX 1  
CP 480  
CH-1870 MONTHEY

TEL 024 472 29 70  
FAX 024 472 29 71  
e mail bw@bwarch.ch

				NIV ± 0.00 = ALT 535.00 m
TOITURE				CGS_E_3.100.08
ENQUETE				ECHELLE 1:100
				DESSIN DM
				FORMAT 88/60
				FICHIER CGS_EPR_100_ENQ.pln
A :	B :	C :	D :	DATE 17.07.14



# COUPE A

ETAT DU VALAIS / DTEE

SERVICE DES BATIMENTS, MONUMENTS ET ARCHEOLOGIE  
PLACE DU MIDI 18  
CS 1051 SIGHI

CH-1951 SION  
COMPLEXE GARE SUD  
ECOLE DE COMMERCE ET DE CULTURE GENERALE / HES-SO VALAIS / SALLE DE GYMNASTIQUE

CH-3960 SIERRE

CITY 3988 SIERRE

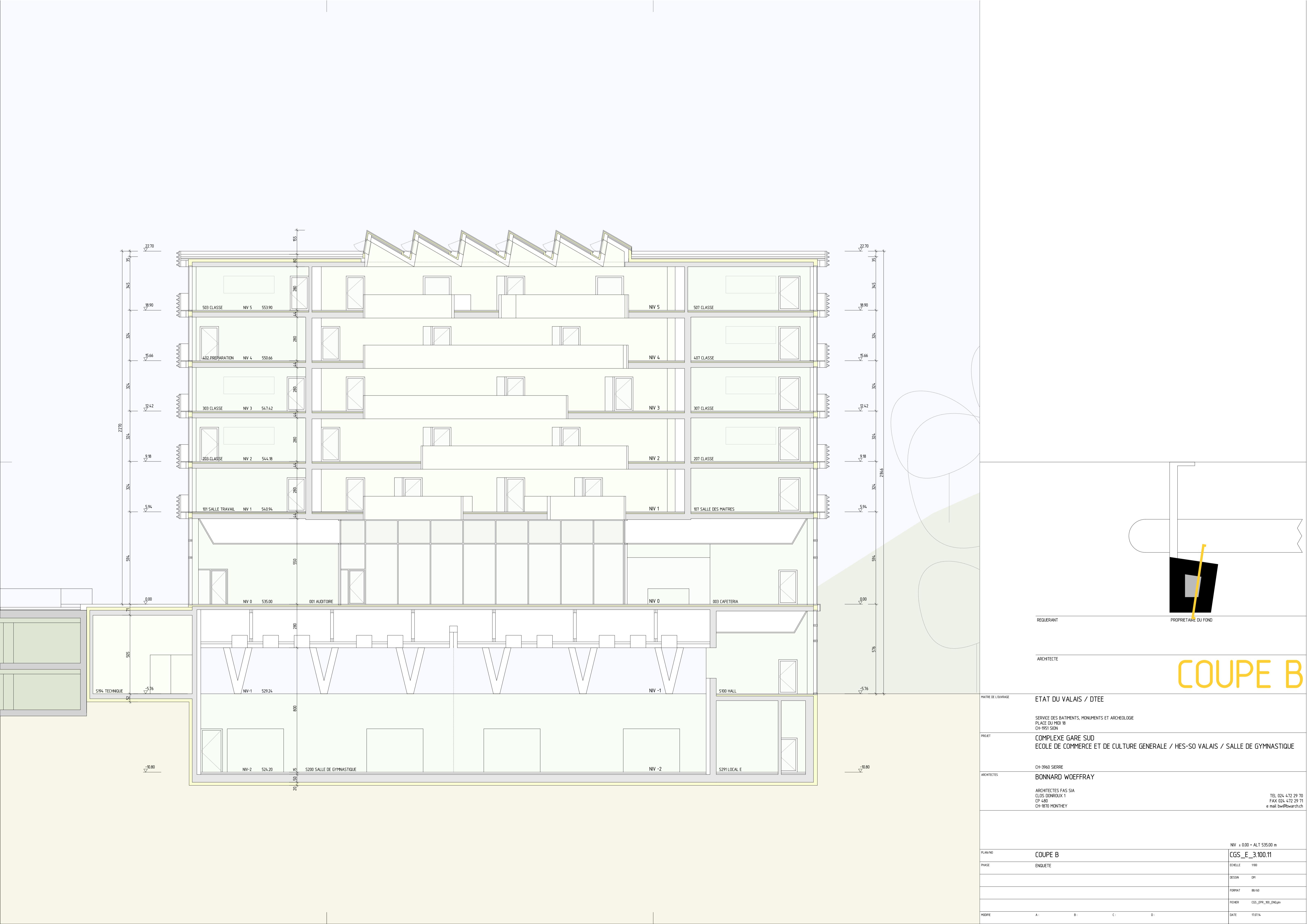
---

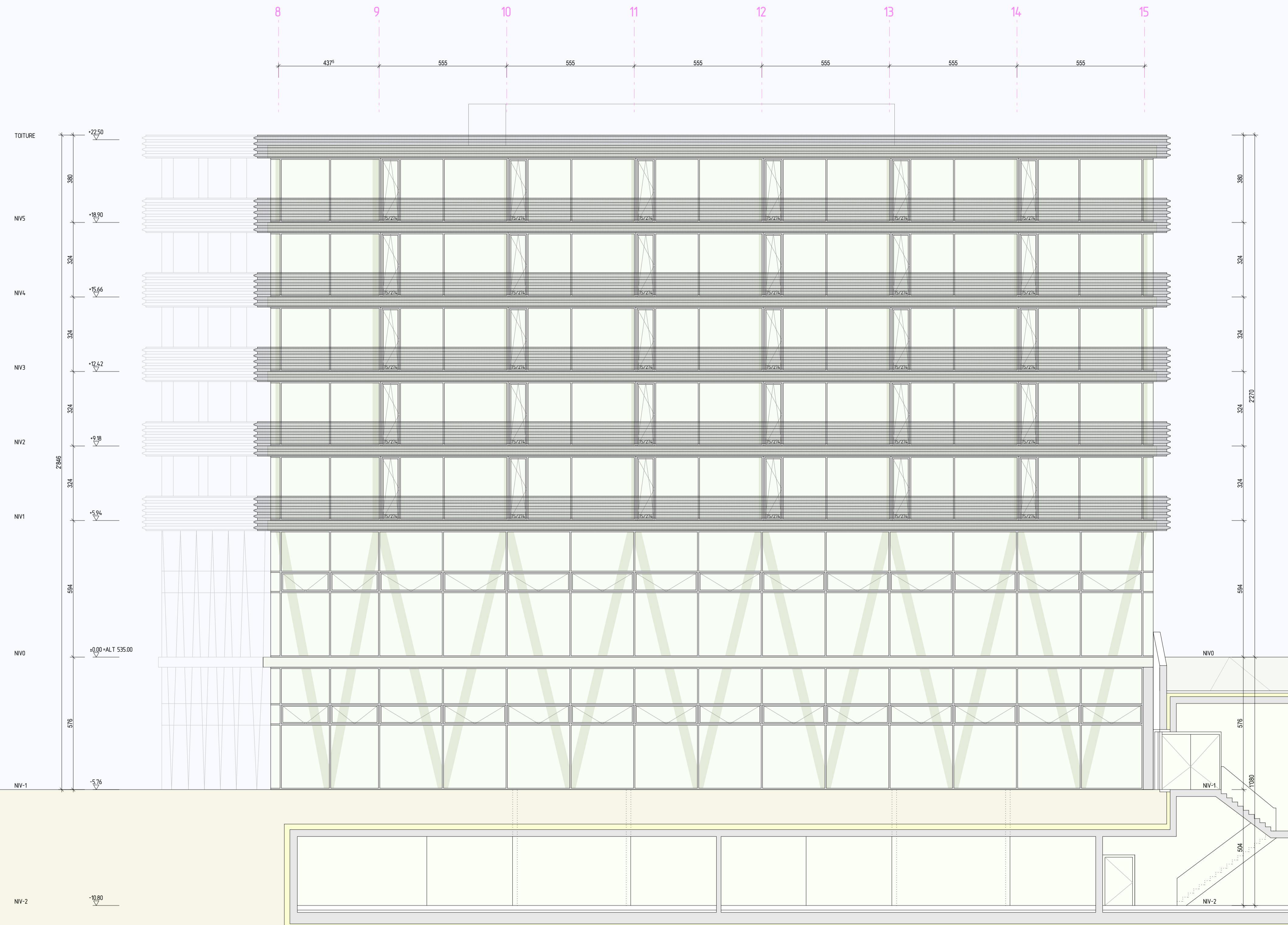
**BONNARD WOFFRAY**

ARCHITECTES FAS SIA  
SLOS RONDOUY 4

CLOS DONROUX 1  
CP 480  
CH-1252 MONTHEM

TEL 024 472 29 70  
FAX 024 472 29 71  
mail [bw@bwarch.ch](mailto:bw@bwarch.ch)

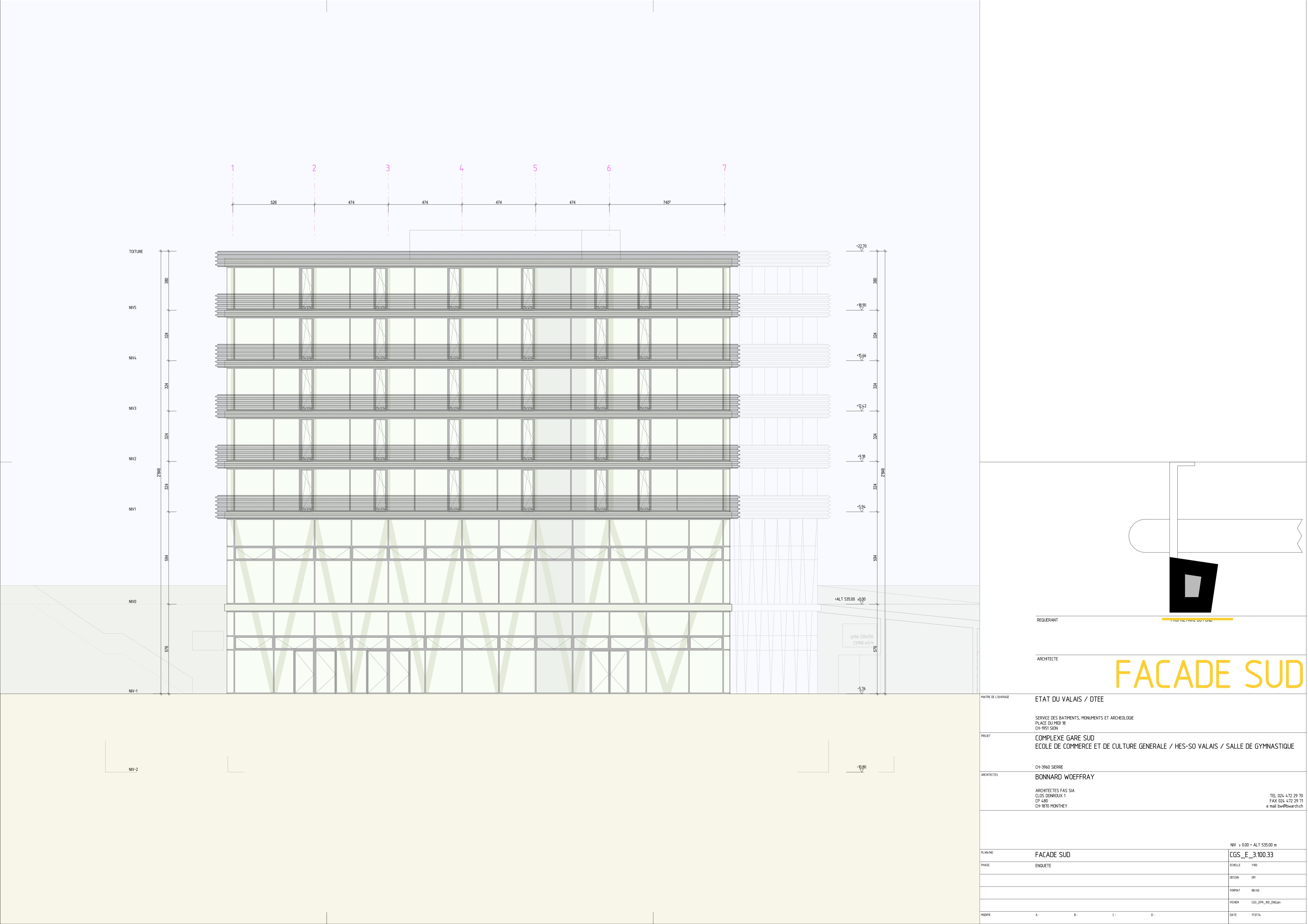


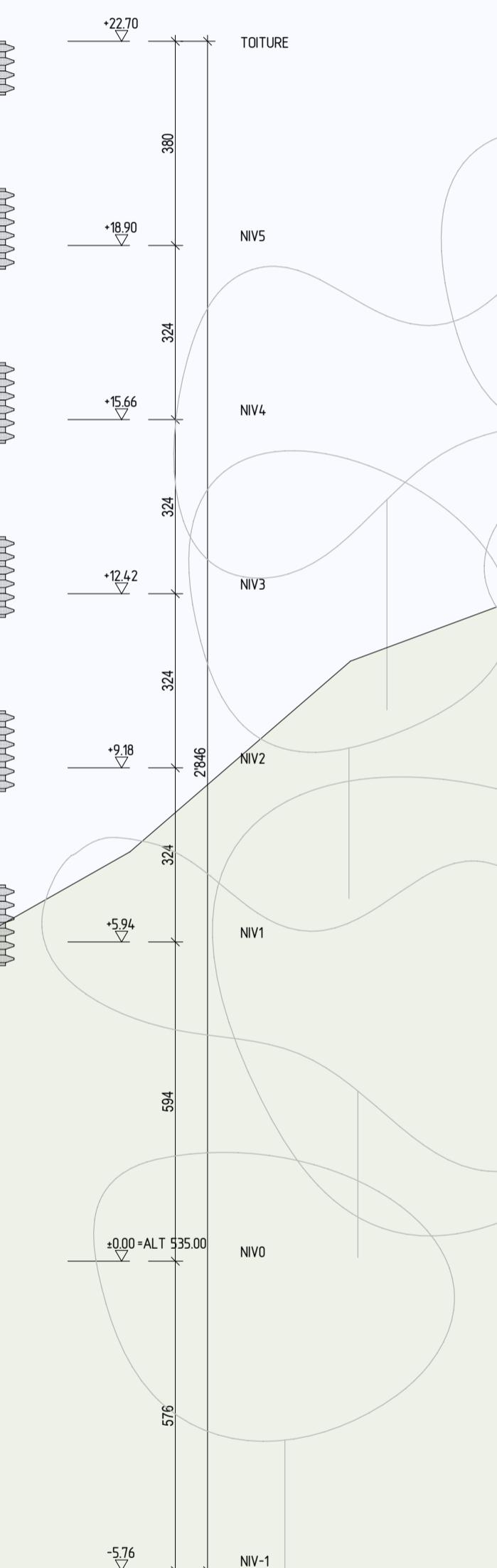
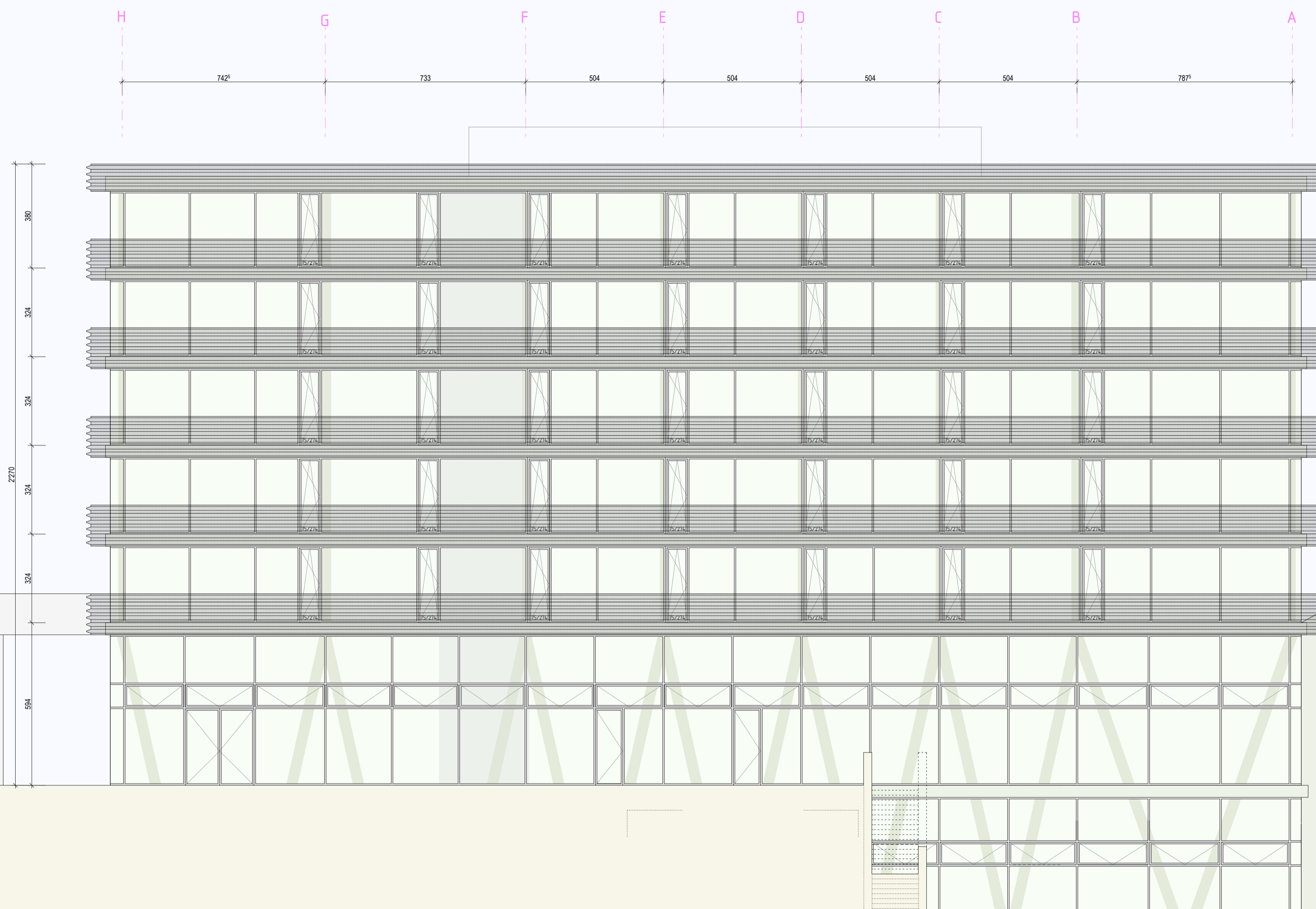


REQUERANT	PROPRIETAIRE DU FOND
ARCHITECTE	
ETAT DU VALAIS / DTEE	
MAITRE DE L'OUVRAGE	
SERVICE DES BATIMENTS, MONUMENTS ET ARCHEOLOGIE PLACE DU MIDI 18 CH-1951 SION	
PROJET	
COMPLEXE GARE SUD ECOLE DE COMMERCE ET DE CULTURE GENERALE / HES-SO VALAIS / SALLE DE GYMNASTIQUE	
ARCHITECTES	
CH-3960 SIERRE BONNARD WOEFFRAY	
ARCHITECTES FAS SIA CLOS DONROUX 1 CP 480 CH-1870 MONTHEY	
TELEPHONE 024 472 29 70 FAX 024 472 29 71 e-mail bw@bwarch.ch	

## FACADE EST

PLAN/NO	FACADE EST			CGS_E_3.100.30
PHASE	ENQUETE			ECHELLE 1:100
				DESSIN DM
				FORMAT B8/60
				FEUILLE CGS_EPR_100_ENQ.phn
MODIFIE	A:	B:	C:	D:
				DATE 17.07.14





ETAT DU VALAIS / DTEE	MAITRE DE L'OUVRAGE
	SERVICE DES BATIMENTS, MONUMENTS ET ARCHEOLOGIE PLACE DU MIDI 18 CH-1951 SION
PROJET	COMPLEXE GARE SUD ECOLE DE COMMERCE ET DE CULTURE GENERALE / HES-SO VALAIS / SALLE DE GYMNASTIQUE
ARCHITECTES	CH-3960 SIERRE BONNARD WOEFFRAY
	ARCHITECTES FAS SIA CLOS D'OROUX 1 CP 480 CH-1870 MONTHEY

TEL 024 472 29 70  
FAX 024 472 29 71  
e-mail bw@bwarch.ch

PLAN/NO	FAÇADE OUEST	CGS_E_3.100.32
PHASE	ENQUETE	ECHELLE 1:100
		DESSIN DM
		FORMAT 88/60
		FICHER CGS_EPR_100_ENQ.phn
MODIFIE	A: B: C: D:	DATE 17.07.14

## FACADE OUEST







